

[75]

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS.
LIVRE PREMIER
ÉVOLUTION DES CIVILISATIONS

Chapitre 4

**Naissance et développement
des croyances religieuses,
du droit et de la famille**

**§ 1^{er}. DÉVELOPPEMENT
DES CROYANCES RELIGIEUSES**

Les progrès de la science moderne ont jeté un jour nouveau sur la genèse et le développement des religions et sur ce besoin d'adoration, sentiment mystérieux qu'on retrouve chez la plupart des peuples, et que les croyants considèrent comme une sorte de révélation intérieure précédant les révélations miraculeuses apportées par les prophètes.

Les découvertes récentes de la psychologie comparée ont aisément ruiné cette doctrine. Aujourd'hui, les croyances religieuses ne peuvent plus être considérées que comme un fruit naturel du cerveau et du cœur de l'homme. Elles y naissent, elles s'y développent, elles s'y épanouissent, comme toutes les autres idées et tous les autres sentiments. Il est aisé de remonter à leur origine et de les voir soumises, comme toutes les autres manifestations de l'intelligence humaine, aux lois rigoureuses de l'évolution.

Le sentiment religieux paraît avoir eu pour genèse deux sentiments extrêmement simples, la crainte et l'espérance ; la crainte d'abord : *Primus in orbe Deos fecit timor* ; l'espérance ensuite.

Les sentiments de crainte éveillés chez des êtres primitifs par les dangers d'une nature redoutable et par le désir de la conservation, ne trouvèrent pour les tempérer et les régler qu'une intelligence fort incomplète. L'association des idées se faisait alors suivant des analogies extrêmement grossières. « J'ai mis le feu à la cabane de mon ennemi, parce que je le hais », se disait le sauvage ; « la foudre met le feu à ma cabane, donc la foudre me hait ». Dans toutes les forces de la nature, derrière toutes les actions bienfaisantes ou terribles, l'être primitif voyait une personnalité, une [76] volonté, une conscience, semblables à sa propre personnalité, à sa propre volonté d'être actif et conscient.

Il ne distinguait pas même la différence qu'il y a entre l'être animé et la chose inanimée. Tout ce qui se meut lui semblait doué de vie, et, par conséquent, de vouloir. Le soleil qui se lève, traverse le ciel et se couche ; le vent qui mugit, le tonnerre qui gronde, la mer qui enveloppe la barque et la brise, tout cela était analogue à lui-même qui allait, venait, dormait, frappait ; mais tout cela était plus puissant que lui et se jouait de sa vie. Il fallait donc détourner la colère de ces pouvoirs terribles par des offrandes et des prières, puisque lui-même se sentait capable d'être apaisé par des moyens semblables.

Les apparitions que lui présentaient ses rêves le persuadèrent aisément qu'il existe des êtres invisibles, sans corps réel, visitant les hommes à certaines heures ; et, pour peu qu'un événement heureux ou malheureux coïncidât avec telle ou telle vision, la persuasion lui vint que les esprits exerçaient, eux aussi, une influence irrésistible sur son existence.

De nos jours encore, dans les cerveaux inférieurs, nous voyons se former des associations d'idées du même genre. Le fétiche du joueur, la croyance aux rêves, la crainte du vendredi, du nombre treize, ressemblent aux superstitions du sauvage. Des hommes de génie ont partagé ces erreurs ; plus d'un grand homme a cru à son étoile.

La crainte, le sentiment de la dépendance, l'espérance, les associations élémentaires d'idées furent donc les origines du sentiment religieux et firent naître les premières divinités. Existait même chez les animaux, les mêmes causes y ont produit les mêmes effets. Le chien,

attendant tout de son maître, le craint, le sert, le prie, le flatte, comme le sauvage son idole ; il joint même à sa soumission un sentiment d'amour, supérieur à la peur servile des fétichistes, et plus rapproché de l'adoration profonde que les peuples civilisés ne vouèrent que tardivement à leurs dieux.

Les divinités distinctes et personnelles ne furent pas conçues tout d'abord par le cerveau des premiers hommes. Les sauvages qui, pour la première fois, voient un fusil lancer la flamme et la mort, se prosternent devant ce fusil. Dans l'ombre épaisse où fut

[77]



Fig. 33 à 49. Cuillères à parfums et objets divers provenant de tombes égyptiennes de diverses époques. D'après Champollion.

[78]

d'abord plongée l'intelligence de l'homme, la terreur qui lui montrait autour de lui des pouvoirs implacables et surnaturels le conduisit à mille superstitions, avant qu'il fût capable de concevoir des êtres distincts, ses créateurs et ses maîtres, ayant droit à son adoration. Le sentiment religieux précédé dans le monde la naissance des dieux. Ce qui le prouve, c'est que nous voyons encore des sauvages, trop grossiers pour s'élever jusqu'à l'idée d'une divinité, et cependant livrés aux pratiques les plus superstitieuses. Chez les Australiens et en Afrique, on rencontre des tribus qui n'ont aucune divinité, et qui pourtant croient aux esprits, aux talismans, au mauvais vouloir des forces de la nature.

Tel est donc l'obscur point de départ des croyances religieuses. On ne saurait plus le placer dans des aspirations vers l'infini ou dans le besoin d'expliquer les phénomènes naturels et l'existence du monde. L'homme primitif ne connaît ni ces aspirations ni cette curiosité. L'enfant, qui lui ressemble en tous points, ne les éprouve pas davantage. Le paysan - qui, par son ignorance et sa crédulité, se rapproche du sauvage, - ne s'est jamais senti impressionné par les beautés de la nature, et s'étonne de voir les gens des villes admirer sa montagne ou sa forêt ; jamais il ne s'est demandé comment l'épi sort du grain, et pourquoi le gland produit le chêne. Le propre de l'ignorance absolue est de ne s'étonner de rien et de ne jamais songer à remonter aux causes. Les natures primitives ne cherchent aucune explication aux phénomènes. Leur incapacité, de s'étonner des choses les plus étranges a frappé tous les voyageurs. Comme je voyageais en Égypte, j'eus l'occasion d'amener avec moi près d'une voie ferrée un Syrien de basse condition qui n'avait jamais vu de chemin de fer, et je me gardai bien de le prévenir de ce qu'il allait voir. Soudain, un sifflement strident déchira l'air, et le train passa à toute vitesse. Je regardai mon compagnon, m'attendant au moins à quelque démonstration de surprise et d'épouvante devant ce monstre de fer et de feu. Pas un trait de sa figure n'avait bougé. Au bout d'un moment de réflexion, impassible, il se borna à murmurer : « Allah est grand ! » Et il ne chercha jamais d'autre explication d'une apparition qui aurait dû être si foudroyante pour lui.

On a l'habitude de s'extasier sur les *pourquoi* de l'enfance. [79] Mais l'enfant ne pose guère ses mille questions que pour qu'on s'oc-

cupe de lui. En réalité, ce monde si compliqué, si plein de merveilles qui devraient confondre sa jeune tête, ne lui inspire aucun étonnement et encore bien moins d'admiration. Quel est l'enfant qu'a jamais ému la vue des montagnes ou le spectacle d'un beau coucher de soleil ? L'homme primitif lui ressemblait sous ce rapport. Les phénomènes de la nature pouvaient l'effrayer, mais ne l'étonnaient pas. Quant à remonter jusqu'à leurs causes, sa constitution mentale ne lui permettait pas d'y songer. Jusqu'à ce qu'un génie comme Newton se fût demandé pourquoi une pomme tombe à terre et eût découvert qu'elle est détachée de l'arbre par la même force qui fait mouvoir les mondes, il fallut que l'esprit humain eût accompli de prodigieux progrès. Répondre que la pomme tombe parce que Dieu le veut bien n'était pas, en réalité, donner une cause à l'effet dont on était témoin. Les esprits les plus intelligents s'étaient toutefois longtemps contentés de cette réponse, et, avant eux, il y en avait eu, certes, qui ne s'en étaient même pas demandé si long. Pendant de longs siècles, il a existé des hommes qui, pareils aux petits enfants, pareils aux fauves du désert, contemplaient chaque jour le lever du soleil sans jamais se demander quelle puissance le fait surgir au-dessus de l'horizon le matin et disparaître le soir.

Toutes les religions se ramènent à trois types, que l'on s'est habitué à considérer comme les trois phases régulières de l'évolution religieuse : le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme.

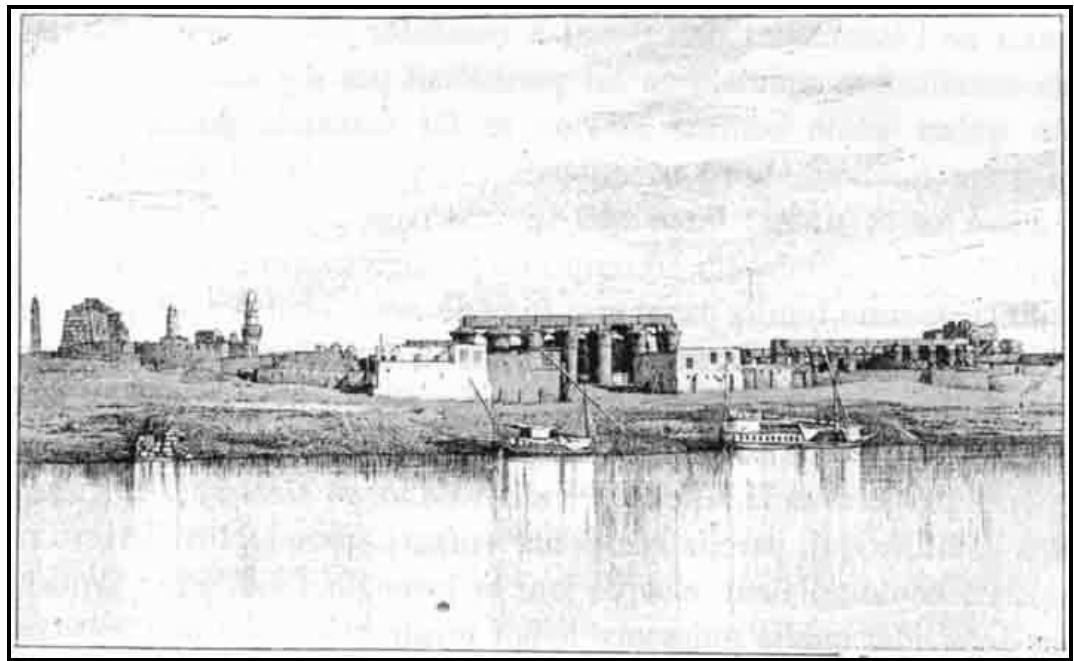
Il s'en faut de beaucoup pourtant que les différences soient assez tranchées entre les religions répondant à ces trois types pour qu'on les déclare, à priori, supérieures ou inférieures d'après leur étiquette. Cependant, d'une façon générale, cette progression des croyances religieuses est passablement exacte.

En effet, toutes les religions, depuis la plus grossière jusqu'à la plus élevée, reposent également sur *l'animisme*, c'est-à-dire sur la tendance qu'ont les hommes à animer tout ce qui leur est extérieur, à prêter à tous les objets une vie à l'image de la leur, avec ses fonctions, ses besoins, ses désirs et ses passions.

Plus cet animisme embrasse d'objets, plus il se matérialise, plus les dieux sont nombreux, et plus la religion est primitive. Le [80] sauvage, nous l'avons vu, prête ses idées, ses sentiments, sa volonté à des

pierres, à des morceaux de bois, à des arbres, à des animaux : ceci constitue le fétichisme.

Mais, plus tard, l'esprit humain s'éclaire quelque peu, l'animisme se restreint et s'élève ; on ne divinise plus que les grandes forces de la nature, et l'on imagine, derrière chacune de ces forces, un être personnel et invisible qui y préside et qui la dirige : on arrive ainsi au polythéisme. Apollon guide le soleil ; Cérès fait mûrir les moissons ; au-dessous des grands dieux s'agite la foule des divinités secondaires des vents, des sources, des forêts. Enfin quelque dieu, Jupiter, par exemple, dont les attributions sont plus élevées, plus générales, surgit de la multitude de ses rivaux, les domine, les absorbe, et la religion tend de plus en plus vers le monothéisme.

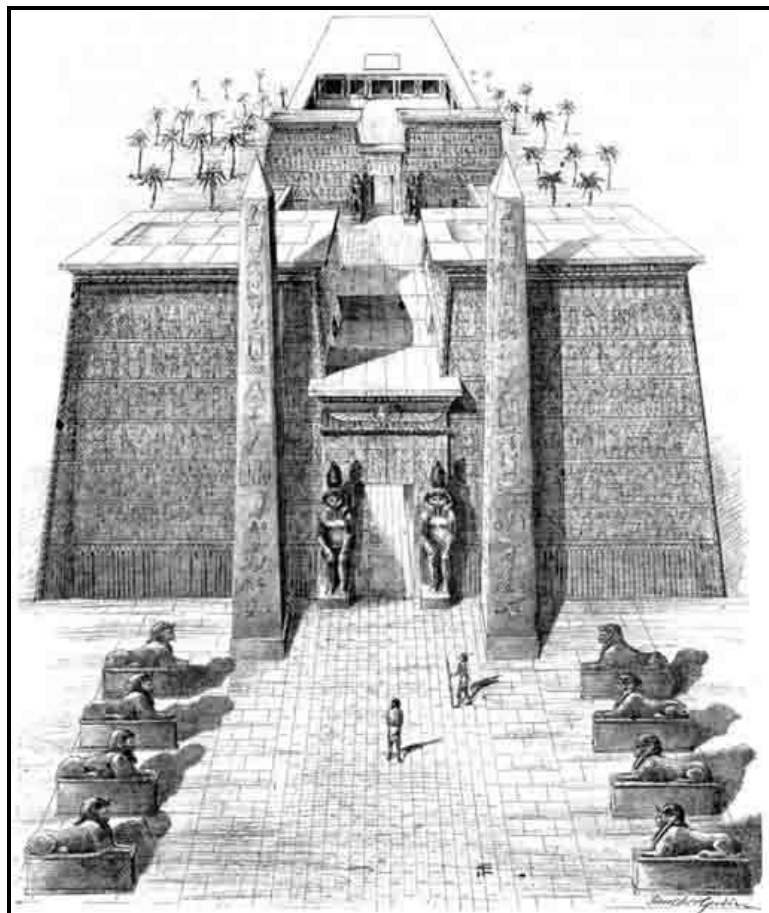


[Fig. 50.](#) Les bords du Nil à Thèbes. D'après une photographie.

Thèbes « *la ville aux cent portes* », chantée par Homère, n'apparaît dans l'histoire égyptienne qu'avec les rois de la XII^e dynastie, c'est-à-dire il y a environ 5,000 ans. Ses ruines s'élèvent sur les deux rives du Nil. Sur la rive droite sont les temples de Karnak et de Louqsor ; sur la rive gauche, le Ramesseum, les colosses de Memnon, les temples de Médinet-Abou et de Gournah, la vallée des Morts, etc., représentés dans cet ouvrage. Ses monuments les plus importants sont des XVIII^e et XIX^e dynasties, c'est-à-dire du XVII^e et XIII^e siècle avant notre ère.

Thèbes fut ravagée plusieurs fois, notamment par Assur-bani-pal et par Cambyse. Sa destruction ne fut cependant complète que vers le temps de Jésus-Christ. Strabon en parle comme d'une cité en ruines.

Quand l'homme ne voit plus en dehors de ce monde qu'un seul être tout-puissant, créateur et maître de l'univers, invisible et spirituel, [81] éternel et immuable, il est parvenu à la forme la plus élevée dont soit susceptible l'erreur fondamentale et universelle de l'ani-



[Fig. 51.](#) Restitution d'un temple égyptien complet, vers la fin de la XVIII^e dynastie.

Il n'existe pas actuellement en Égypte de temple tout à fait complet. Le moins ruiné est celui d'Edfou, représenté plus loin, mais les obélisques, les colosses, les allées de sphinx qui précédaient la plupart des temples, ne s'y voient plus. La restitution que nous donnons dans la figure ci dessus a été faite en réunissant diverses parties de monuments encore debout. Certains détails, tels que le nombre des pylônes, par exemple, peut varier d'un temple à l'autre, mais l'aspect général

est toujours celui qui représente notre dessin. On trouvera le détail des parties intérieures d'un temple égyptien dans le plan de celui d'Edfou (page 84). D'après divers monuments.

[82]

misme. Mais il n'échappe pas à cette erreur. Le dieu qu'il imagine n'est pas autre chose qu'un homme comme lui-même, ayant les mêmes affections, les mêmes haines, les mêmes colères, les mêmes jalousies, les mêmes tendresses, différent seulement par la toute puissance et par l'éternité.

Le culte des morts, si répandu de toutes parts dès l'origine des sociétés, et l'une des bases fondamentales de la plupart des religions, n'est qu'une autre face de l'animisme. Il était naturel de considérer comme semblables à nous des esprits qui, durant leur séjour dans un corps, avaient partagé notre genre de vie. On leur prêtait seulement plus de puissance après la mort, avec la faculté de parcourir les airs, de se transporter partout, et d'apparaître aux hommes dans leurs songes.

Du moment que l'on considère l'animisme comme la source de toutes les religions, on concevra facilement que chacune varie suivant le peuple et même suivant l'individu qui la pratique. L'homme a toujours fait ses dieux à son image, à l'inverse de la légende biblique.

Ils furent sanguinaires et cruels, ces dieux, au temps où la force brutale régnait seule sur la terre ; ils s'adoucirent plus tard. Mais comme, au fond de la nature humaine, l'intolérance règne despotiquement, les dieux les plus bienveillants se montrèrent toujours implacables envers leurs ennemis. Néron et Domitien exterminaient les chrétiens au nom de Jupiter ; et plus tard les chrétiens allumèrent les autodafé et massacrèrent leurs frères au nom de leur Dieu d'amour.

L'animisme, qui crée toujours le dieu semblable à celui qui l'adore, fait comprendre également pourquoi les peuples façonnent leur religion à leur image, et comment il serait inexact de vouloir juger de l'évolution religieuse d'une race d'après le nom du culte qu'elle pratique. Dans chaque grande religion moderne, on pourrait retrouver les trois phases d'évolution : fétichisme, polythéisme, monothéisme ;

comme dans chaque peuple supérieur, sous la couche superficielle de civilisation, on retrouverait le sauvage antique et le barbare, et comme, dans chacune de nos langues modernes, on reconnaîtrait le monosyllabisme et les formes primitives du langage.

Entre le christianisme d'un philosophe comme Pascal, celui [83] d'une dévote russe qui allume sa lampe devant les saintes images, et celui d'un paysan, italien qui prie la Sainte-Vierge de son village et injurie celle du village voisin, il y a autant de différence qu'entre le pur monothéisme, le fétichisme du sauvage et le polythéisme des anciens. La dévote russe adore ses petites images taillées, comme le Malgache son *gri-gri* ; et le paysan italien ressemble à ses ancêtres les Romains, qui avaient autant de Jupiters et de Junons distincts qu'ils avaient de villes et de temples.

C'est pour cette raison qu'on ne peut considérer des religions soi-disant monothéistes, telles que le judaïsme, l'islamisme ou le christianisme, comme l'expression la plus parfaite de l'évolution religieuse. Elles ne valent absolument que suivant le peuple qui les pratique, et même parfois suivant l'individu.

Puisque l'animisme est la source de toutes les chimères qui, sous le nom de religions, ont charmé, consolé, conduit l'humanité pendant ses longs siècles d'enfance et de jeunesse, il est évident que lorsqu'il disparaît, après sa phase dernière de monothéisme, un pas de plus est franchi vers le triomphe de la raison pure.

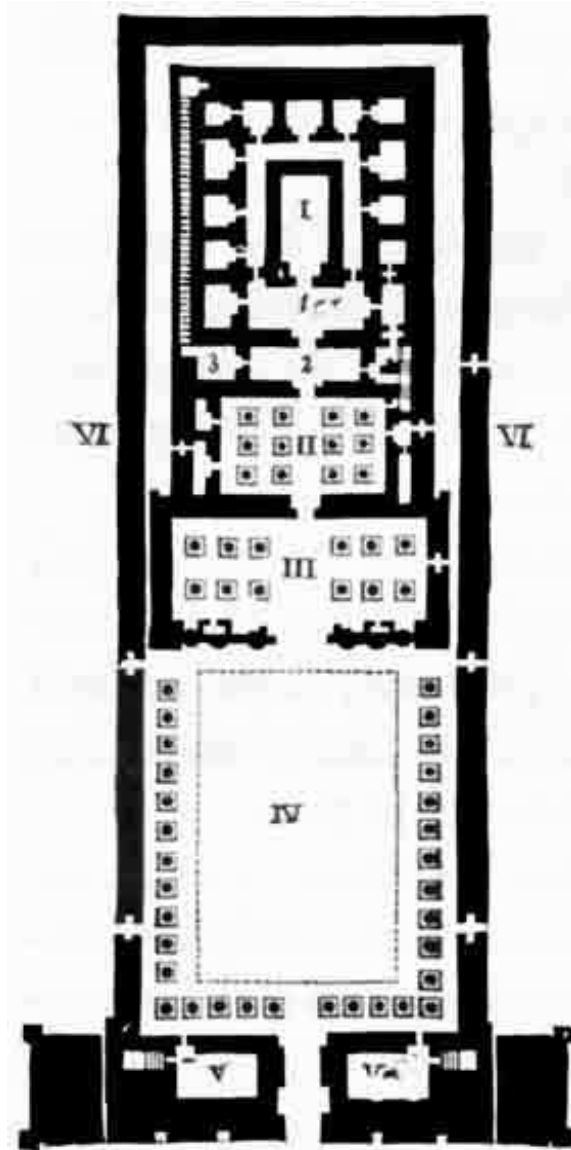
À ce titre, le panthéisme, qui n'invente pas de personnalité divine en dehors de l'univers, et le bouddhisme athée des philosophes hindous, seraient les deux conceptions religieuses les plus élevées auxquelles il aurait été donné aux hommes d'atteindre.

En théorie, cela est vrai ; mais en pratique, il n'en est rien. Pour la foule des croyants, le panthéisme n'est qu'un fétichisme vague, et le bouddhisme, dont la tolérance accueille tous les dieux, est, en réalité, le plus polythéiste de tous les cultes. Cette dernière religion, transportée en Chine et au Japon, réunit des millions d'adeptes, qui se prosternent devant les plus grossières idoles et qui ne reconnaîtraient guère leur croyance dans les livres des philosophes bouddhistes de l'Inde.

Les prêtres orientaux ont mieux compris que nous les altérations que subissent les doctrines les plus élevées en pénétrant parmi les

masses ignorantes. Ils se gardent bien de dévoiler à la foule leur philosophie panthéiste ou athée, sachant qu'ils ne seraient pas compris, et qu'ils mettraient seulement à la portée d'intelligences grossières une indépendance morale qui, mal employée, deviendrait funeste.

[84]



[Fig. 52.](#) Plan du grand temple d'Edfou.

Nous avons donné, page 81, une vue générale d'un temple égyptien. Avec cette vue et ce plan on se formera une idée très nette de cette sorte de monument.

Va et V, pylônes : ils étaient précédés d'obélisques aujourd'hui disparus ; IV, péristyle entouré de couloirs à colonnes ; III, salle hypostyle ; II, salle des fêtes ;

2, salle dite de la table d'offrande ; 1, salle dite dit repos des dieux ; I, sanctuaire formé d'un seul bloc de porphyre. Les chambres environnant les salles étaient consacrées chacune à une divinité ou servaient à garder le mobilier, les étoffes, les trésors du temple ; VI, mur extérieur du temple.

Ils recommandent, au contraire, le respect et l'adoration des dieux devant lesquels ils se prosternent, tout en connaissant leur néant. A ceux qu'ils croient dignes de partager leurs hautes rêveries et leurs spéculations, ils font, subir de longues épreuves ; les néophytes ne sont admis dans leurs rangs qu'après une lente initiation. Un cerveau mal préparé ne digérerait pas leurs doctrines ; aussi le font-ils passer peu à peu par toutes les phases de l'évolution religieuse, évolution qui, pour un peuple, demande des siècles, mais qui, pour un homme, ne prend que quelques années.

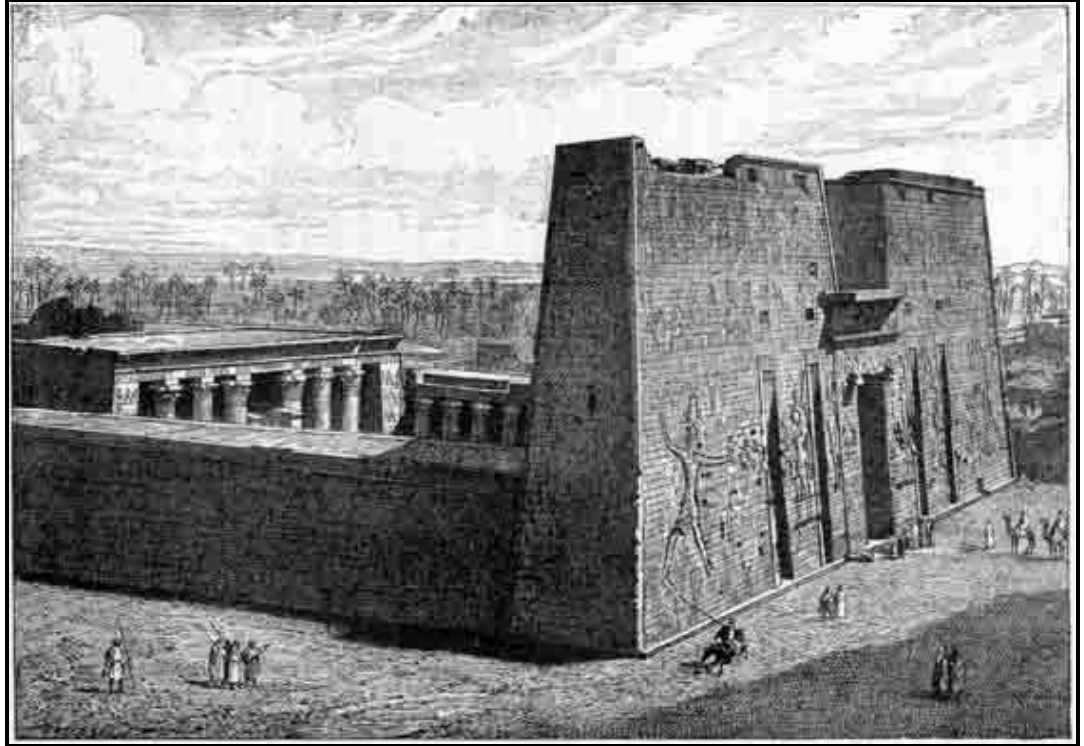
C'est que l'esprit oriental est plus apte que le nôtre à comprendre la loi d'évolution ; on l'enseignait déjà, cette loi suprême, sur les bords du Gange, alors que notre Europe était encore plongée dans le domaine chimérique des miracles et des superstitions.

Il en était de même sur ces rives du Nil, où nous allons bientôt surprendre, dans sa fraîcheur et dans sa splendeur, l'aurore des premières civilisations. Là aussi, nous verrons le fétichisme populaire côte à côte avec la philosophie de quelques penseurs ; comme plus tard, en Grèce, le polythéisme enfantin des classes populaires subsistant en face des théories élevées d'un Socrate ou d'un Platon.

Durant les premiers temps historiques, quelques esprits supérieurs s'étaient donc déjà sans doute élevés jusqu'à des conceptions très hautes de la nature, de l'âme et de Dieu.

Mais ce n'étaient là que de rares exceptions. Le monde, en général, atteignait à peine, par éclairs, à la notion du monothéisme ;

[85]



[Fig. 53.](#) Temple d'Edfou.

Ce dessin a été exécuté d'après une de nos photographies, sans aucune restauration. Le monument qu'il représente, un des plus beaux et des mieux conservés de l'Égypte, est certainement celui qui donne le mieux l'idée d'un temple égyptien. On en trouvera divers détails dans cet ouvrage. Ce temple n'est pas très ancien, puisqu'il fut commencé deux cent trente-sept ans seulement avant notre ère, sous Ptolémée Evergète, et terminé quelques années avant Jésus-Christ. Le temple a 137 mètres de profondeur totale, en y comprenant le pylône, et 40 mètres de façade. La hauteur du pylône est de 25 mètres.

[86]

celui des Hébreux eux-mêmes était, comme nous le verrons, fortement mêlé de polythéisme. Le fond presque universel des croyances religieuses était l'adoration des forces de la nature, plus ou moins personnifiées, et celle des morts. Tous les mythes antiques sont tirés de l'une ou de l'autre de ces deux sources, et le plus souvent des deux. Suivant le niveau intellectuel d'un peuple, la religion s'élevait jusqu'à un polythéisme restreint ou demeurait dans un fétichisme grossier. Mais partout on voyait régner l'usage des sacrifices.

Cet usage naquit à la fois du besoin d'apaiser des dieux qu'on croyait toujours en courroux - car les forces de la nature sont plus souvent redoutables que bienfaisantes, - et aussi du désir d'être agréable aux mânes des morts. On supposait, en effet, que les hommes, en quittant cette terre, éprouvaient, dans leur nouveau séjour, des besoins et des jouissances identiques aux besoins et aux jouissances éprouvés pendant leur vie. On offrait donc aux habitants des sépulcres tout ce qui avait pu leur plaire ici-bas : aliments délicats, armes précieuses, animaux favoris, femmes, esclaves, et même, si c'étaient des rois, cortèges de gardes et de guerriers. Mais, puisque ces êtres chers et redoutables, que la superstition divinisait, étaient réduits à l'état d'ombres, c'était aussi sous la forme d'ombres qu'on leur apportait les offrandes. Les objets étaient enterrés ou brûlés avec eux ; les animaux, les femmes, les serviteurs et les soldats étaient immolés sur leur tombeau.

Ces sortes de sacrifices se sont perpétués pendant longtemps et même chez des peuples civilisés. Ils s'accomplissaient encore au temps des empereurs romains. Homère nous raconte qu'Achille immola des guerriers troyens aux mânes de Patrocle. Dans l'Inde, encore de nos jours, les veuves qui se sacrifiaient sur le bûcher de leur époux, s'imaginaient qu'elles allaient lui porter leur tendresse et leurs soins au delà de la tombe.

Le culte des morts a été de tout temps un des plus enracinés clans l'humanité. C'est aussi l'un des plus rationnels et des plus touchants. Sans doute, au début, il fut fondé sur la crainte, et les songes firent croire aux hommes que les esprits des morts flottaient autour d'eux pour les tourmenter, surtout s'ils n'avaient pas reçu une assez honorable sépulture. Mais pour nous, qui ne croyons plus aux spectres,

nous voyons du moins le lien impérissable et continu [87] qui relié les générations présentes à celles qui ne sont plus comme à celles qui ne sont pas encore. Nous entendons retentir en nous cette voix des morts qui dicte d'une façon inconsciente, mais fatale, nos résolutions et nos pensées. Nos progrès sont nés des lents efforts de nos pères. Aussi nous admirons l'instinct mystérieux qui, depuis le sauvage antique jusqu'au philosophe de nos jours, a toujours et partout conduit l'homme à s'incliner devant les tombeaux.

Nous aurons à revenir, dans le détail des anciennes religions, sur ce culte des ancêtres, que nous verrons à la base de toutes les croyances, Le monde des mythes religieux est infini, et nous n'avons pu qu'en indiquer à grands traits la genèse secrète au fond de la nature humaine.

Il se diversifie comme la pensée des peuples, ce monde des chimères. Mais rien n'est plus important, pour pénétrer l'âme d'une race, que d'approfondir ses conceptions religieuses, c'est-à-dire de savoir dans quel domaine et à quelle hauteur elle a placé son rêve éternel d'espérance, de terreur, d'immortalité et d'amour.

§ 2. DÉVELOPPEMENT DE LA MORALE ET DU DROIT

La morale, non plus que le sentiment religieux, ne fut pas toujours innée en nous ; si elle a fini par l'être, c'est après que de longs siècles d'hérédité l'ont implantée dans nos âmes. Comme la langue, comme la religion, comme toutes les autres institutions, elle varie d'une race à l'autre. Il n'y a pas de morale universelle, il n'y a que des morales locales et temporaires. La parole de Pascal que « le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses » est absolument vraie.

Nous le verrons en pénétrant dans tout le détail des mœurs des vieilles civilisations. Nous y constaterons des usages tellement contraires aux nôtres, nous, y rencontrerons des actes si étranges approuvés et recommandés par la morale du temps, que, pour ne point sortir de l'impartialité philosophique, pour ne point approuver ou blâmer, et

seulement pour comprendre, il faudra nous être mis [88] bien en face de la conscience humaine, et nous être persuadés qu'elle aussi, comme l'intelligence et toutes les autres facultés, est soumise à la loi de l'évolution.



[Fig. 54.](#) Fellah égyptien puisant de l'eau. D'après une photographie.

Nous sommes là, du reste, en présence d'un grave problème, que d'illustres esprits ont, sous l'empire de puissants préjugés, voulu souvent résoudre contrairement à la science. Kant, Condorcet, Buckle et d'autres, ont prétendu que la morale de tous les peuples est identique et reste invariable à travers les âges.

On a peine à comprendre comment des philosophes ont pu sou-
[89]



[Fig. 55.](#) Les bords du Nil à Kirsché (Nubie).

[90]

tenir une pareille assertion. Pascal voyait plus clair en nous disant : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. »

Prenons un exemple. C'est une coutume presque générale chez les peuples sauvages, et qui devait être fort répandue au début de l'humanité, de tuer ses parents âgés pour leur éviter les infirmités de la vieillesse, mais surtout pour supprimer les bouches inutiles. Chez tous

ceux qui suivent cet usage, aucune idée de crime n'y est attachée ; au contraire, presque partout, il a la sanction de la religion ; le sacrifice s'accomplit en grande pompe et se termine par un festin. Et cependant, au sein de nos sociétés civilisées actuelles, le parricide est un crime extrêmement rare et celui peut-être qui inspire le plus d'horreur. L'idée, de se débarrasser de ses vieux parents est devenue tellement odieuse, que le législateur de nos jours ne songe même pas à la combattre par une loi spéciale. Au contraire, il existe dans nos codes un article prescrivant aux enfants de subvenir aux besoins de leurs parents, lorsque ceux-ci sont devenus incapables de se nourrir eux-mêmes ; et encore est-ce l'exception lorsqu'il a besoin d'être appliqué, et lorsque les vieillards doivent leur pain à une condamnation judiciaire de leurs fils.

Les obligations morales ne sont pas moins fortes pour être parfois sanguinaires et absurdes. Les Australiens se figurent que tout décès doit être vengé pour que l'âme du défunt soit en paix. Un Australien, ayant perdu sa femme, résolut d'aller tuer une femme d'une tribu éloignée. Menacé de la prison par des Européens qui apprirent son projet, il hésita et devint la proie du plus pénible combat moral. Sa conscience l'accusait de laisser l'âme de sa femme souffrir par sa lâcheté. Il en dépérissait, dit le docteur Lander, qui nous a laissé ce récit. Un beau jour, il n'y tint plus, et s'échappa pour aller accomplir le meurtre résolu. Après quoi, il revint soulagé, heureux, dans la pleine satisfaction du devoir fidèlement rempli.

Quel chemin a dû parcourir la conscience humaine pour arriver à une morale absolument contraire à sa morale primitive ! Étant donné que celle-ci tend à se fortifier par l'hérédité, par l'ancienneté, par la sanction religieuse, il a donc fallu que les autres facteurs auxquels elle est soumise fussent bien puissants pour la modifier entièrement.

[91]

Devant des exemples analogues à ceux que nous venons de citer, les partisans de l'ancienne idée de la morale universelle n'auraient pas été autrefois embarrassés. « Il s'agit de sauvages », eussent-ils répondu avec mépris ; Il semblait alors qu'un gouffre insondable séparât les races sauvages des races civilisées. Mais aujourd'hui que la science nous les montre reliées les unes aux autres par d'insensibles gradations, et rattachées ainsi aux animaux eux-mêmes, la tâche du philo-

sophe et de l'historien change. Il faut découvrir les causes et la marche de ces gradations, et les reconnaître dans la morale comme dans tout ce qui constitue l'homme.

Les facteurs de la morale sont extrêmement nombreux ; quelques-uns sont du ressort de la psychologie la plus délicate et agissent dans les profondeurs les plus secrètes de l'âme ; en outre, leurs actions se combinent inégalement, et ils n'influent pas partout sur les autres d'une façon identique. Il en résulte que l'évolution de la morale humaine est très difficile à suivre, et qu'il n'est encore possible, surtout étant donné l'état imparfait de nos sciences expérimentales, que d'en indiquer les grands traits.

Mais on doit tout d'abord éliminer presque entièrement une influence que l'on croyait autrefois prépondérante sur la morale, et qui, en réalité, s'est toujours trouvée réduite, sous ce rapport, à un rôle très secondaire. Cette influence est celle des croyances religieuses. C'est à tort que l'on ferait marcher de pair chez un peuple le sentiment religieux et le sens moral. Une telle erreur n'a pu être commise qu'à l'époque d'ignorance où nous jugions toutes les races d'après la nôtre, où il nous était impossible de sortir de nous-mêmes, et où les préjugés empêchaient d'enregistrer, sur certains terrains, aucune observation exacte.

Depuis quelques siècles, en effet, dans notre Occident, nous avons vu les ministres des différentes religions adopter le rôle de conducteurs moraux, et nous dicter les préceptes les plus délicats de conduite journalière, en les donnant comme l'expression de la volonté divine. Mais c'est là une innovation des temps modernes. Elle étonnerait fort certains peuples orientaux qui croient les dieux beaucoup trop élevés au-dessus de nous pour s'occuper de notre conduite les uns à l'égard des autres. Elle n'eût pas moins surpris les Grecs et les Romains, qui, non seulement ne faisaient pas de [92] leurs dieux la source de toute morale, mais les représentaient comme fort immoraux. Ces dieux étaient des êtres gouvernés comme nous par leurs passions ; ils étaient seulement plus puissants, et l'on se trouvait pour cette raison forcé de leur rendre hommage ; mais ils ne se servaient de cette puissance que pour mieux assouvir tous leurs caprices. Ils n'avaient de frein que leurs intérêts réciproques, et tout au plus l'intérêt général de l'Olympe. Quand ils s'étaient fait mutuellement du tort, ils vidaient leurs querelles entre eux. De même sur la terre, si un homme tuait volontaire-

ment ou involontairement le bœuf, l'esclave ou la femme de son voisin, il devait une compensation à ce voisin et à personne d'autre ; on n'avait pas l'idée qu'il dût en demander pardon à Jupiter ou à Vénus. Le sacrilège constituait seul un péché à l'égard des dieux. Lorsque Alcibiade fut accusé d'avoir mutilé les statues de Mercure, tout Athènes fut en émoi ; on recherchait le coupable pour le châtier, car on s'imaginait que la colère du dieu offensé frapperait la ville s'il n'était pas puni. Mais que le coupable fût vaniteux, ambitieux, débauché, meurtrier même, c'était affaire à ceux qu'il gênait par ses folies ou par ses crimes. Jamais personne n'aurait eu l'idée de l'en reprendre au nom de divinités qui ne s'en inquiétaient nullement.

Pendant de longs siècles, l'humanité craignit les dieux comme des êtres cruels, exigeants et capricieux, qu'il fallait sans cesse apaiser et gagner par des cérémonies, des marques de respect et des présents. On ne s'avisait pas que les pensées intimes, ou les actions accomplies chaque jour au sein de la famille, pussent leur causer un sentiment quelconque et les disposer plus ou moins bien à l'égard de l'humanité.

Comment des divinités farouches, qui lançaient la foudre, les épidémies, les inondations, sur de paisibles villages, et qui semblaient se plaire aux sacrifices sanglants, eussent-elles souri complaisamment du haut du ciel à des actes obscurs d'humilité, de pureté, d'abnégation ?

Non seulement la religion - c'est-à-dire les devoirs des hommes à l'égard des dieux - n'eut pendant longtemps rien à faire avec la morale - c'est-à-dire avec les devoirs des hommes les uns envers les autres - mais souvent les principes de l'une se sont trouvés en opposition directe avec les principes de l'autre. Il est évident que

[93]



[Fig. 56](#). Bas-relief représentant Sési 1er, fondateur de la XIX^e dynastie, recevant un collier de la déesse Hathor. Musée de Florence. Ce bas-relief provient du tombeau de Sési 1er, qui régnait en Égypte il y a environ trente-quatre siècles. Le Louvre possède son pendant.

[94]

des religions qui prescrivaient l'immolation et souvent le supplice des prisonniers de guerre ne pouvaient que retarder l'évolution de la morale. Moloch, tendant ses bras d'airain rougis au feu pour recevoir de petits enfants que lui apportaient leurs propres mères ; Krishna, exigeant que des Indiennes fort chastes s'abandonnent aux caresses de ses prêtres, sont des dieux d'une moralité véritablement bien faible. Les mères syriennes étaient certainement, en général, aussi tendres pour leurs enfants que les femmes du Guzerat sont fidèles à leurs époux, et celles-ci le sont d'une façon remarquable. Quelle force, dans des cas pareils, possède le sentiment religieux, qui brave non seulement le sens moral le plus élémentaire, mais encore les affections les plus puissantes et qui parvient à en triompher !

Les deux grandes religions qui, les premières, ont pris pour base la morale, c'est-à-dire les devoirs réciproques des hommes, et qui ont fait un dogme de la charité, sont le bouddhisme et le christianisme. Aussi ont-elles révolutionné le monde. Et encore, même chez elles, le sentiment religieux ne va pas toujours avec le sens moral. L'homme le plus dévot n'est pas toujours le plus charitable ; c'est souvent le contraire qui s'observe ; de même, le peuple le plus pieux est d'habitude le plus intolérant, celui qui met en usage les plus cruelles persécutions. La Sainte Inquisition fut l'œuvre des nations les plus religieuses de l'Europe. Les facteurs qui développent soit le sens moral, soit le sens religieux, sont donc fort divers et souvent même tout à fait contraires.

Et, lorsque nous constatons que le bouddhisme et le christianisme sont les premières religions morales que l'humanité ait connues, nous ne voulons pas dire que ce soient elles qui aient fait triompher la morale dans le monde. Elles ont concordé avec le développement du sens moral, mais ne l'ont pas précédé. Elles ne pouvaient naître, en effet, que lorsque le sens moral eut atteint dans l'humanité un certain degré de développement. Elles se sont appropriées cet esprit de charité qui commençait à flotter, pour ainsi dire, dans l'air : souffle bienfaisant et doux, inconnu jadis parmi les rudes orages de la barbarie, et qui s'élevait au sein des sociétés apaisées, à mesure que la lutte pour la vie devenait moins dure.

[95]

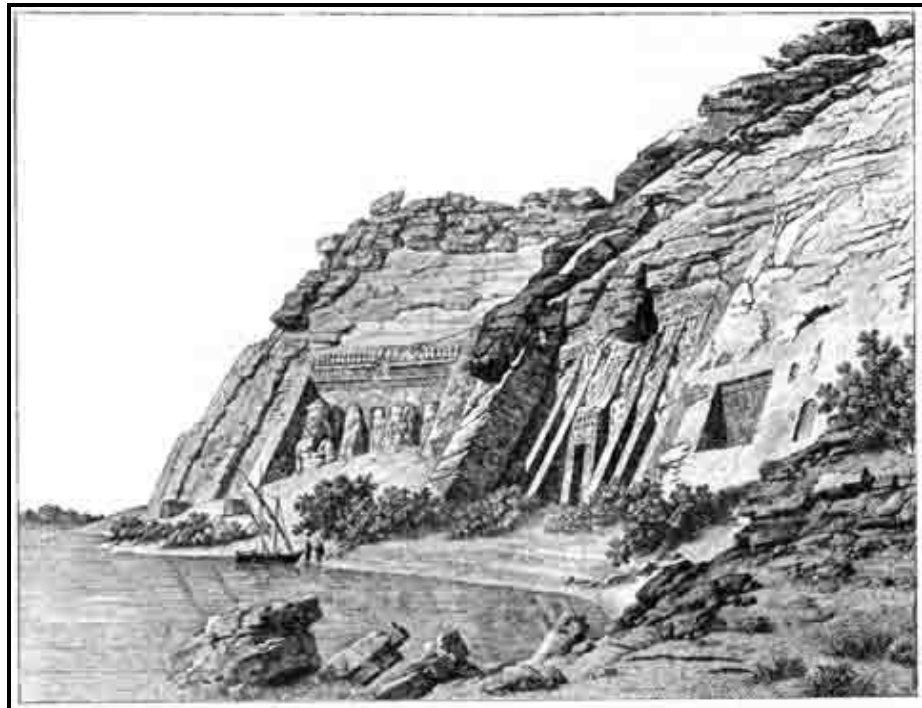
La morale, telle que nous la comprenons de nos jours, se dégagea donc d'une façon bien lente des instincts de férocité primitive. Tandis qu'elle s'élevait peu à peu sur la terre, de mystiques rêveurs voulurent la voir descendre du ciel et l'unirent au principe religieux. Mais elle en restera, pour le philosophe, éternellement distincte. Les dieux naissent, grandissent et meurent. Leurs ombres imposantes flottent en dehors de l'humanité et pourront s'effacer sans que la morale en soit elle-même diminuée. La morale est en nous-mêmes, et doit rester en nous-mêmes. Elle est fille des nécessités qui nous gouvernent. Elle nous aide à les subir. Élément fondamental de nos sociétés, elle se développe avec elles et en même temps que nous. Ce n'est que lorsque l'hérédité l'aura implantée solidement dans nos cœurs et lui aura donné la puissance d'un instinct que l'on pourra dire qu'elle est vraiment constituée. Nous sommes trop prêts de la barbarie antique pour en être déjà là.

Nous avons exposé dans un autre ouvrage les divers facteurs de la morale et l'influence réciproque de chacun d'eux. Nous nous bornerons ici à les énumérer, sans examiner en détail leur action.

Les principaux facteurs du développement de la morale sont : l'utilité, l'opinion, le milieu, les sentiments effectifs, l'hérédité. Pour les raisons données plus haut, nous n'avons pas à mentionner parmi eux les religions.

Même en voulant donner à la morale le point de départ le plus élevé possible, on ne peut contester que, de tous les facteurs qui contribuent à la former, l'utilité ne soit le plus actif et le plus puissant. Mais il s'agit ici de cette utilité supérieure qui concerne la société, et qui inspire le dévouement de l'individu au bien général de tous. Plus la communauté s'étend, plus les devoirs de chacun de ses membres grandissent et prennent de l'importance. Déjà l'on peut considérer plusieurs de nos obligations morales comme se rapportant à la sécurité de l'espèce humaine tout entière. Celles qui touchent au bien-être d'un seul pays ou d'une seule race, et dont l'expression la plus haute est le patriotisme, bien que n'ayant pas une portée générale, développent cependant l'altruisme, et font sortir l'individu de lui-même en lui inspirant de nobles dévouements.

De bonne heure, nous l'avons vu, les hommes ont uni leur faiblesse et se sont rassemblés par groupes, afin de mieux lutter [96] contre les périls de toutes sortes qui leur venaient soit de la nature, soit de leurs semblables. Des services réciproques que se rendaient les membres de ces petites sociétés primitives, naquirent des devoirs réciproques. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir que là où le désordre régnait, la société ne pouvait subsister, et que les groupes déchirés par des divisions intérieures ne tardaient pas à périr. On ne se traita donc plus, même dans les plus violentes querelles, comme on traitait l'ennemi ; on commença à respecter la vie de son semblable, du moins la vie de l'homme adulte et fort, qui pouvait être utile ; car celle des femmes, des enfants et des vieillards, qui souvent encombraient au lieu de servir, fut longtemps tenue pour bien peu de chose. En même temps que la vie, on commença à respecter la propriété, car les injustices et les vols occasionnaient des conflits dangereux. On vit



[Fig. 57.](#) Ipsamboul (Nubie). Vue pittoresque de la façade des deux temples souterrains de Ramsès II. D'après Gau.

Ces deux temples sont ceux dont les façades et l'intérieur sont représentés planche VI et pages 9 et 72 de cet ouvrage.

[97]



[Fig. 58.](#) Thèbes. Colosses de Memnon.

Nous avons donné ([planche V](#)), une vue de face de ces deux statues, édifiées par Aménophis III, seize siècles avant notre ère. Nous les montrons ici de profil, d'après une photographie que nous avons prise à Thèbes. Ces colosses, de 20 mètres de hauteur (dimension d'une maison à cinq étages), précédaient le pylône d'un temple entièrement disparu. Ils sont taillés chacun dans un seul bloc de grès brèche d'une extrême dureté et représentaient Aménophis III. Les statues adossées au siège sont celles de la mère et de la femme de ce roi. Un de ces colosses est celui que les Grecs supposaient représenter Memnon, fils de l'Anrore, et qui rendait des sons harmonieux au lever du soleil. Il est couvert d'inscriptions relatives à ce phénomène, scientifiquement expliqué aujourd'hui.

[98]

donc s'organiser un rudiment de morale, et, par suite, un rudiment de droit.

Le droit, en effet, a toujours et partout marché de pair avec la morale. Il n'est d'ailleurs pas autre chose que la morale codifiée. Il naît comme elle des nécessités qui créent les mœurs, mais il ne les précède pas. Il diffère de la morale en ce qu'il ne renferme que les préceptes concernant des actions qui ne sont pas encore devenues instinctives.

La morale, elle, se fixant par l'hérédité, finit dans certains cas par devenir absolument impulsive et par nous soumettre fatalement à ses lois. Il ne vient plus à l'idée d'un homme civilisé d'aujourd'hui de manger ses parents âgés, comme le faisaient ses premiers ancêtres. Il n'est pas besoin d'un article de loi pour le lui défendre. Nos sentiments héréditaires, accumulés pendant des siècles, suffisent pour empêcher le retour d'actions semblables. Ce n'est que contre les actes, tels que le vol, le faux, etc., contre lesquels les sentiments héréditaires ne sont pas encore assez puissants, que les législateurs sont obligés d'édicter des lois. La peur du gendarme n'est pas évidemment un principe moral, mais comme elle en tient lieu, nos sociétés l'utiliseront jusqu'à ce que les principes moraux soient solidement établis par l'hérédité dans les âmes.

Le droit est, comme la morale, soumis aux lois générales de l'évolution. Le droit naturel n'existe pas plus que la morale naturelle. Il est peu scientifique de soutenir que, par le fait seul qu'un être arrive à la vie, il apporte avec lui des droits. Nous ne reconnaissons aucun droit à l'animal qui vient de naître, au sauvage que nous combattons et que nous dépossédons, ni, en général, à tous les êtres plus faibles que nous. Si tout à coup apparaissait sur notre planète une race aussi supérieure à l'espèce humaine que celle-ci l'est aux animaux, il est certain que cette race se servirait des hommes comme ceux-ci se servent des animaux domestiques, et que le droit humain disparaîtrait théoriquement et pratiquement, comme une chose accidentelle et sans existence indépendante des circonstances. De nos jours, et dans notre Europe civilisée, les petits États n'échappent à la conquête et à l'absorption que parce que les grands ne savent pas s'entendre pour s'en emparer, et que chacun voudrait garder pour lui la proie. Le jour où le fameux équilibre européen [99] se rompra au profit d'une ou deux puissances,

les autres n'auront plus qu'à se soumettre ou à disparaître, et leur droit ne pèsera guère dans la balance équitable des nations. Le vrai droit naturel, le seul qui domine toute l'histoire de l'humanité, est le droit du plus fort. En dehors de ce droit naturel universel, il n'y a plus que des droits locaux destinés à tempérer un peu les effets du droit naturel, et qui varient nécessairement d'un peuple à l'autre.

Les premières sociétés humaines semblent avoir mis longtemps à comprendre que le tort fait à l'un de leurs membres en vertu du droit du plus fort retombait en définitive sur tous les autres : ce ne fut que fort tard que la communauté intervint dans les querelles des particuliers et se substitua à eux pour la punition des coupables. Tous les codes primitifs reconnurent d'abord le droit de vengeance à l'offensé. Ce droit de vengeance individuel persista à travers les âges, non seulement chez la plupart des peuples de l'Asie, mais encore chez des populations demi-civilisées telles que celles de la Corse, où l'individu se croirait déshonoré s'il ne vengeait pas lui-même l'injure reçue soit sur l'offenseur, soit sur ses parents - tous les membres de la famille étant solidaires chez les peuples primitifs.

Lorsque, pour mettre fin aux querelles sanguinaires qui divisaient les diverses familles d'une tribu et l'affaiblissaient, la communauté prit en main la cause de l'individu lésé, elle n'arriva pas tout d'abord à concevoir d'autre peine que celle du talion : œil pour œil, dent pour dent. Mais cette coutume tournait contre elle, en ce sens qu'après un acte de violence qui la privait d'un membre, elle perdait encore volontairement le meurtrier en l'immolant. On eut alors recours au système des compensations. Tout crime devint rachetable. Le tort fait à l'individu se trouvant réparé, la société ne s'avisait pas encore qu'elle eût elle-même, comme société, quelque satisfaction à exiger du coupable, et qu'elle eût intérêt à prévenir les crimes par des châtiments exemplaires.

Dans ces phases encore inférieures du droit primitif, l'opinion publique n'entourait pas de réprobation les coupables. Aucune idée de déshonneur n'était attachée au vol, à la violence, à l'adultère, au meurtre. On était arrivé seulement à cette notion qu'il était juste qu'un dommage causé fût pécuniairement réparé. Quand le criminel avait payé, il était quitte envers sa victime et envers la société.

Tel était à peu près l'état de la morale et du droit pendant les premiers âges de l'histoire. Cet état primitif devait d'ailleurs durer fort longtemps, puisqu'on en retrouve des traces jusque dans des codes de création relativement récente.

La loi des Douze Tables établissait la compensation pour les vols. Dans le droit germain, la vie d'un homme était tarifée suivant son rang. On payait fort cher pour le meurtre d'un noble ou d'un prêtre, mais on pouvait tuer à peu de frais des paysans, des femmes et des esclaves.

Si l'opinion publique fut très indifférente, dans toute l'antiquité, pour la plupart des crimes, et ne les considéra que comme de simples dommages faciles à réparer, toutefois elle intervint de bonne heure pour créer certaines idées d'honneur, de patriotisme, d'amour de la gloire ou de la cité, qui sont déjà très développées dans les plus anciennes civilisations. Justes ou faux, les arrêts de l'opinion ont toujours été plus puissants que ceux des codes. Lorsqu'une idée infamante s'attacha à certaines fautes et à certains crimes, ces fautes et ces crimes tendirent à diminuer plus rapidement que devant la menace des lois. L'opinion est d'ailleurs aussi puissante aujourd'hui que jamais. Nous voyons souvent des fautes, telles que l'adultère et le duel, contre lesquelles la morale, la religion et le code sont impuissants, parce que l'opinion ne les condamne pas.

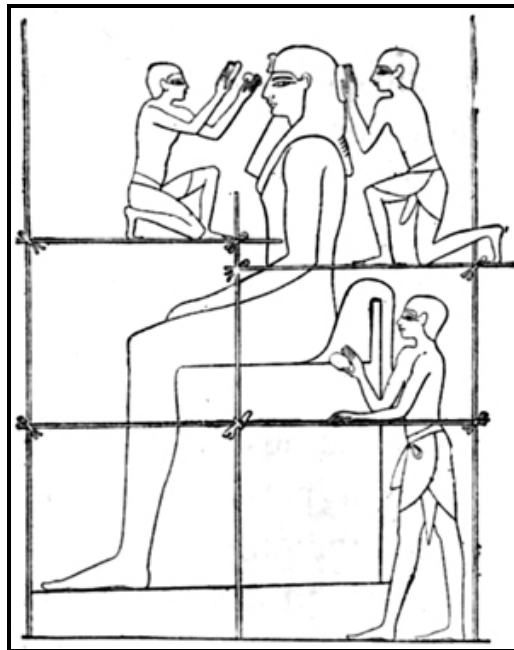
L'opinion a une telle force qu'elle finit par transformer la morale et le droit, alors que ceux-ci n'ont aucune prise sur elle. D'une façon générale, on peut dire que les nécessités créent l'opinion, que celle-ci fait les mœurs, et que les mœurs font la morale et les codes.

Lorsque, sur un certain point, l'opinion publique est restée la même pendant plusieurs générations, l'hérédité tend à la fixer d'une façon indestructible dans les âmes. L'acte reconnu moral par l'opinion pendant un grand nombre de siècles, finit par s'accomplir instinctivement. Il y a des tribus sauvages de l'Inde chez lesquelles le mensonge a été si vivement condamné depuis des siècles par l'opinion qu'il est inconnu, et que la parole de ces sauvages n'est jamais mise en doute. Dans d'autres tribus, le vol est tellement en horreur, qu'un individu mourrait de faim près d'une provision d'aliments

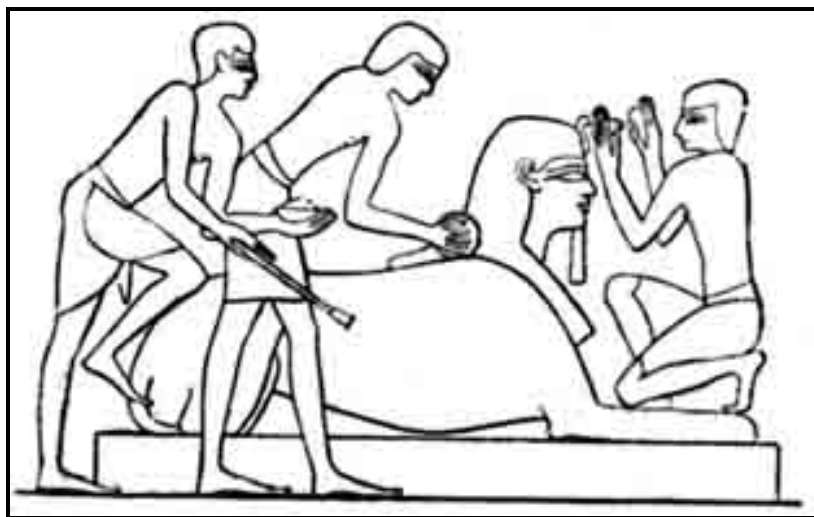
[101]



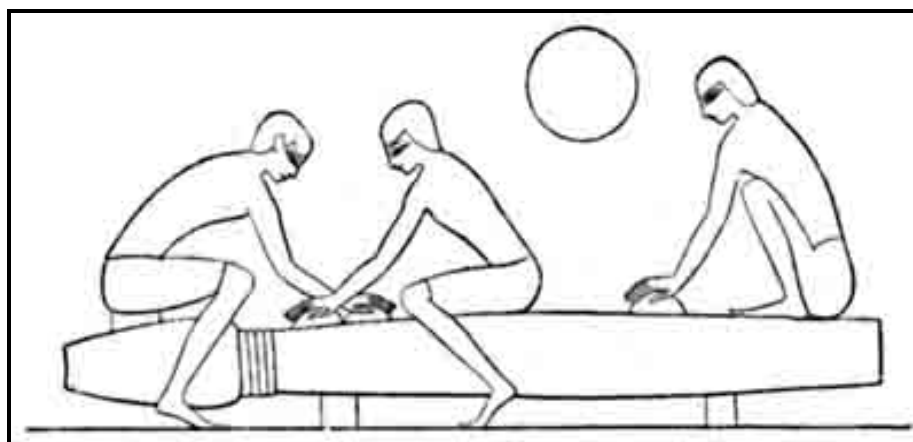
[Fig. 59.](#) Sculpture d'un colosse. D'après Champollion et Rosellini.



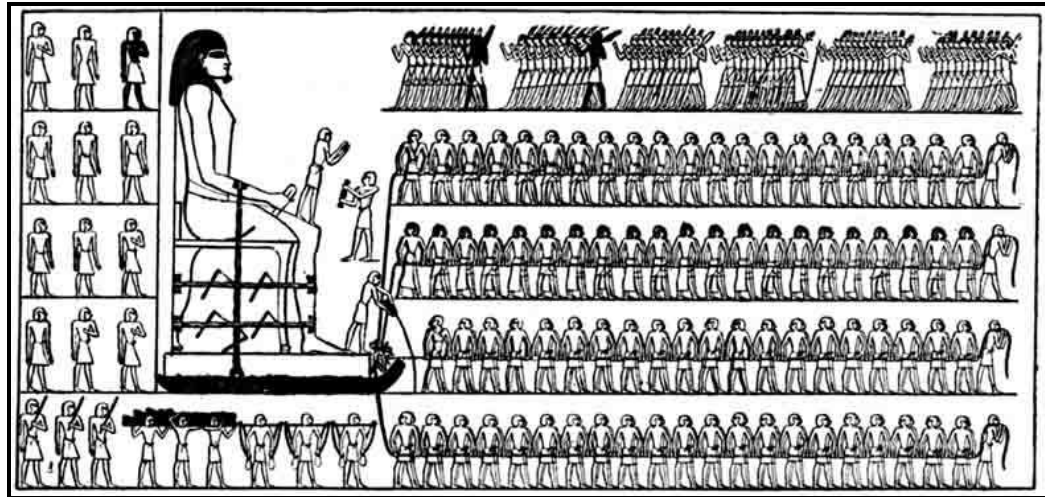
[Fig. 60.](#) Sculpture d'un colosse. D'après Champollion et Rosellini.



[Fig. 61.](#) Sculpture et polissage d'un sphinx. D'après Champollion et Rosellini.



[Fig. 62.](#) Sculpture et polissage d'une colonne. D'après Champollion et Rosellini.



[Fig. 63.](#) Transport d'un colosse. D'après Champollion et Rosellini.

Les cinq figures précédentes, copiées sur des peintures de tombes égyptiennes antérieures de quinze siècles environ à notre ère, donnent des détails très intéressants sur les procédés de sculpture égyptienne et sur la façon dont on transportait les colosses monolithes. D'après Champollion et Rosellini.

[102]

confiés à sa garde sans oser y toucher. Le plus pillard des Arabes se fera tuer cent fois pour défendre son hôte, fût-il son ennemi.

Ces sentiments, engendrés et maintenus par l'opinion, ont été fixés par l'hérédité au point de devenir instinctifs. Le raisonnement n'a plus de prise sur eux. À vrai dire, la moralité d'un individu ou d'une race n'a quelque solidité que lorsqu'elle est devenue tout à fait instinctive. La morale s'apporte en naissant et ne s'apprend pas dans les livres. Elle représente toujours l'héritage d'un long passé, le persistant écho de la voix des morts. Ce ne sont point les raisonnements tenus à nos fils qui élèveront leur niveau moral, ce sont nos propres efforts et nos propres actions.

Le droit et la morale s'étant formés par de lentes évolutions séculaires et les nécessités de milieu et de structure sociale ayant fait varier cette évolution d'un peuple à l'autre, nous devons nous attendre à

trouver, lorsque nous pénétrerons dans les premières civilisations, des principes de droit et de morale fort divers. Le droit naturel et la morale universelle n'étant, comme nous l'avons vu, que des fictions, ce n'est pas au nom de ces fictions que nous pourrions songer à juger des mœurs et des usages fort différents des nôtres. Ils ont toujours bien agi ceux qui se sont conduits suivant la morale de leur pays et de leur temps. L'historien doit tâcher de comprendre et d'expliquer la genèse des sentiments de nos ancêtres ; les critiquer et les juger n'est pas son rôle.

[103]

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS.
LIVRE PREMIER
ÉVOLUTION DES CIVILISATIONS

Chapitre 5

**Naissance et développement
de la propriété, de l'industrie
et des gouvernements**

**§ 1^{er}. DÉVELOPPEMENT
DE LA PROPRIÉTÉ**

Nos idées actuelles sur la propriété individuelle, qui nous semblent si justes et si simples, se sont pourtant implantées fort lentement dans le cerveau des hommes, et ont été, pendant de longs siècles, absolument inconnues. L'idée de propriété individuelle est aussi peu innée que celles qui se rapportent au droit et à la morale. Elle est même si récente qu'aujourd'hui encore, et jusque dans l'Europe civilisée, nous voyons persister, souvent même en dépit des lois, des vestiges de ses formes antérieures.

Les facteurs principaux qui déterminent l'évolution de la propriété se trouvant fréquemment contrariés par des facteurs secondaires nombreux, il en résulte que son développement s'est arrêté à des phases très différentes chez des peuples arrivés cependant au même degré de

civilisation. Dans le court aperçu que nous donnerons ici, nous ne pourrons présenter que les formes générales par lesquelles la propriété a normalement passé chez la plupart des peuples. Cet exposé suffira à montrer que cette institution fut, comme toutes les autres, soumise aux lois générales de l'évolution.

Les premiers hommes, ignorant, comme nous l'avons vu, l'agriculture et l'art de rendre les animaux domestiques, ne pouvaient guère vivre que du produit de leur chasse et de leur pêche. D'après ce que nous observons aujourd'hui chez les peuples sauvages inférieurs, nous devons supposer, d'une part que le sol et les cours d'eau étaient possédés en commun, et d'autre part que cette communauté ne s'étendait pas au delà d'une même tribu. Chacune avait son territoire de chasse ou de pêche, et le défendait énergiquement contre [104] tout envahissement extérieur. Cette propriété en commun fut la seule que pouvaient alors concevoir les hommes, et par là ils ne s'élevaient pas au-dessus des animaux. Il suffit de considérer avec quelle ardeur belliqueuse une bande de fourmis défend ses galeries contre l'invasion de tribus étrangères, pour s'en convaincre. Les abeilles agissent de même pour leurs ruches, et de même aussi certains carnassiers pour leurs territoires de chasse.

Si l'idée de propriété passa réellement par la forme primitive que nous venons de dire, nous -devons retrouver le communisme par tribus chez tous les peuples vivant exclusivement de chasse et de pêche. C'est en effet ce qui arrive ; et les exemples abondent encore aujourd'hui dans l'Océanie, en Afrique et chez les Indiens d'Amérique. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns.

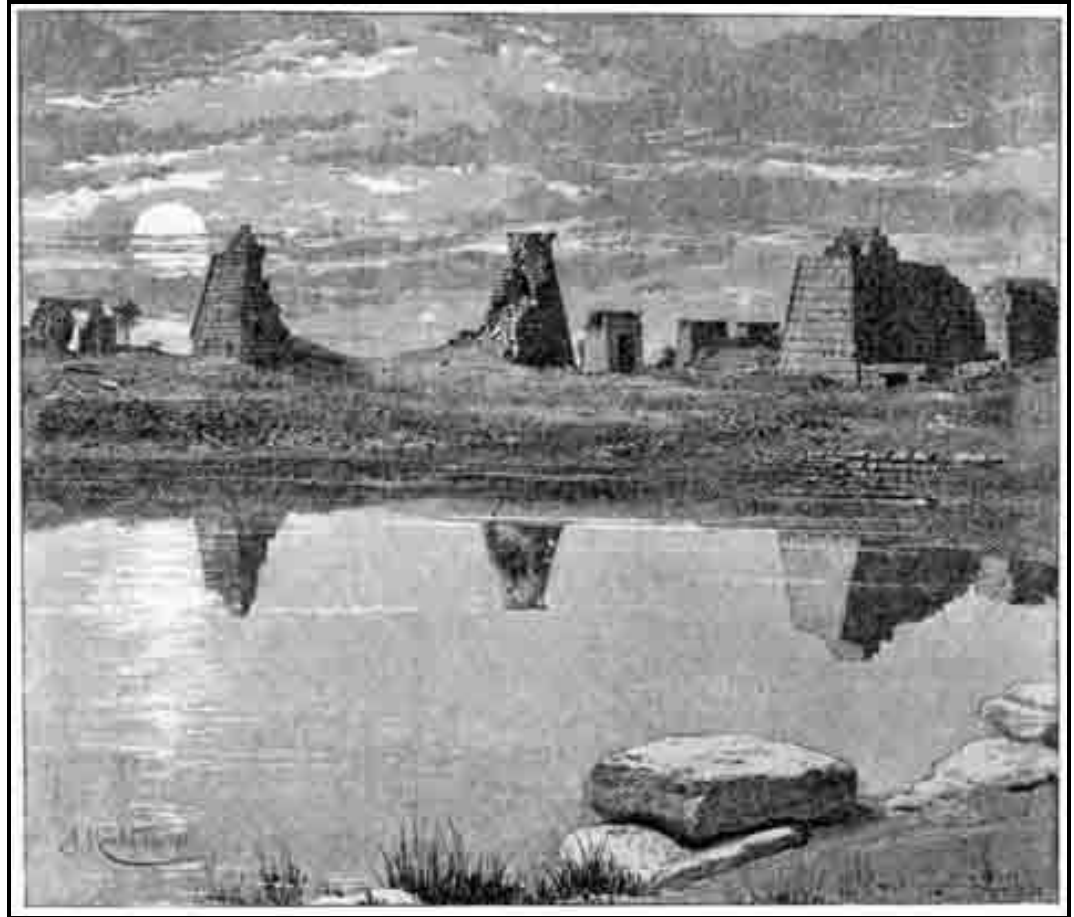


Fig. 64. Thèbes. Ruines des pylônes d'un temple de Karnak près de l'étang sacré. D'après une photographie.

[105]

Dans la Nouvelle-Zélande, on rencontre des tribus vivant dans un état de communisme absolu. Non seulement le sol et les eaux, mais les instruments de pêche et de chasse appartiennent également à tous. Au sein de l'Afrique noire, dans les régions où règne la sauvagerie complète, le sol est à qui peut en tirer parti ; les villages mêmes n'ont pas de territoire déterminé : On les détruit et on les transporte ailleurs pour les motifs les plus futiles.

Les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord ne connaissent, en fait de propriété, que le territoire de chasse, appartenant à chaque tribu ; ils l'ont défendu, ce territoire, non seulement dans leurs guerres mutuelles, mais encore contre les Européens ; et, quand ils



[Fig. 65.](#) Femmes égyptiennes puisant de l'eau dans le Nil. D'après une photographie.

[106]

ont dû l'abandonner, ils ont pour la plupart préféré mourir que de changer leur genre de vie.

Le communisme complet s'observe également chez les Esquimaux. Ce peuple se divise en petits groupes, et tous les objets possédés par chaque groupe appartiennent à tous les membres qui le composent. L'instrument dont chacun se sert n'est sa propriété que pendant qu'il s'en sert. Si l'on prend à la chasse ou à la pêche une baleine, un ours, un phoque, l'animal est partagé entre tous. On ne considère comme propriété personnelle que de petites captures, des morceaux de bois n'excédant pas la charge d'un homme, quelques objets d'un usage tout à fait personnel, les vêtements, par exemple. Les huttes, les bateaux, le territoire du village sont possédés en commun par le groupe.

Après avoir été exclusivement chasseur, l'homme domestiqua les animaux et commença à vivre du produit de ses troupeaux. Mais la vie pastorale ne changea pas d'une façon fondamentale le régime de la propriété.

Les pâturages, comme la chasse, demandent en effet de vastes territoires. Les migrations des troupeaux, comme les évolutions du gros gibier, réclament de grandes étendues de terre, qu'un homme seul ou même une famille ne peut posséder, c'est-à-dire garder et défendre. La communauté s'imposa donc aux peuples pasteurs comme aux peuples chasseurs.

Les Hottentots, dont les bestiaux forment la principale richesse, possèdent leurs pâturages en commun. Un peuple infiniment plus élevé dans l'échelle de la civilisation, le peuple arabe, en est resté, pour ses tribus pastorales, au régime de la propriété du sol possédé en commun par tous les membres de la tribu.

Le communisme primitif n'a persisté que très exceptionnellement chez des peuples ayant atteint un certain niveau de civilisation. En dehors des Arabes que nous venons de mentionner, et chez lesquels par suite de la nature du sol et du genre de vie, ce régime s'impose, on ne pourrait guère citer, parmi les peuples un peu civilisés chez lesquels il se soit maintenu, que les anciens Péruviens avant l'époque de la conquête espagnole. Chaque citoyen se mariait à un certain âge, recevait une maison et une portion de terre qui s'augmentait à la nais-

sance de chaque enfant. Les dieux, le roi, [107] les vieillards et les infirmes étaient entretenus par le peuple et servis les premiers. Tous les autres membres de la société étaient, astreints au travail et ne pouvaient s'enrichir, car dès qu'ils possédaient des objets ou des étoffes dont ils n'eussent pas l'emploi, ils étaient tenus de les envoyer dans les magasins des dieux ou du roi. Il n'y avait donc dans l'empire des Incas ni riches ni pauvres. Le communisme idéal, l'égalité idéale y régnaient. Nous connaissons trop peu de leur histoire pour pouvoir dire si la paix, la prospérité, et le bonheur tel qu'on peut le rêver ici-bas, y régnaient en même temps.

Ce fut la découverte de l'agriculture qui amena la première transformation du mode de propriété. Lorsqu'un homme eut, à la sueur de son front, défriché un coin de terre et lui eut fait rapporter une maigre moisson, l'idée que lui seul avait le droit d'en jouir dut lui venir tout naturellement à l'esprit. On ne lui disputa guère ce droit au début, car son travail dut tout d'abord paraître disproportionné au résultat. Les profondes forêts primitives, riches en gibier, tentaient bien davantage des hommes aventureux, tout remplis de l'impatience des êtres jeunes et imprévoyants, qui ne savent pas attendre de longs jours pour voir lever le grain et mûrir l'épi.

Toutefois, et justement parce que l'agriculture était si laborieuse, un homme ne se mit guère à cultiver seul son champ ; il contraignit ses enfants, ses femmes, ses esclaves, s'il en avait, à l'aider ; ses frères et ses parents se joignirent à lui. Le sol n'était plus exploité en commun comme un vaste territoire de chasse où toute une tribu trouve largement sa subsistance. Les familles se séparèrent et s'isolèrent, et chacune dépensa tout son travail et tous ses efforts à labourer et ensemen- cer une terre dont elle devait seule recueillir les fruits.

Dès lors, la propriété par famille se substitua à la propriété par tribu. En Abyssinie, chaque famille possède son domaine, indivis entre ses membres, et dont les filles ne doivent pas généralement hériter, parce qu'elles pourraient le transmettre par mariage à des étrangers ; elles n'en sont investies qu'à défaut d'héritiers mâles jusqu'au sixième degré. C'était une loi analogue qui régissait la terre salique, chez les Francs, cette terre étant également un domaine familial. Chez les Hébreux, les terres étaient partagées entre les [108] familles ; mais comme les fortunes devenaient fatalement inégales, on procédait tous, les cinquante ans à un nouveau partage. C'est ce qu'on appelait l'année

du jubilé. Cette répartition périodique égale de toutes les terres entre les familles était un reste évident du communisme primitif.

Ce n'est qu'après avoir passé par ces deux formes du communisme par tribu et du communisme par famille que la propriété en arriva à être individuelle. Même alors, elle n'eut pas ce caractère absolu que nous constatons aujourd'hui, et qui fait d'un homme le maître souverain de son domaine, non seulement pendant sa vie, mais jusqu'après sa mort, puisqu'il peut, et presque sans aucune entrave, le léguer à qui bon lui semble. Cette idée de propriété individuelle qui, de nos jours, apparaît comme indestructible et presque sacrée, n'a germé que très tard dans le cerveau des hommes.

Quelques sociétés primitives y sont arrivées assez vite cependant ; mais on ne peut les citer que comme des exceptions frappantes. Les Néo-Calédoniens, les Vitiens, quelques tribus australiennes connaissent la propriété individuelle ; mais plusieurs de ces peuples pratiquent l'agriculture. Pour ceux qui sont chasseurs, aucun ne possède de gros gibier ; les proies qu'ils recherchent, l'opossum, les reptiles, les poissons, les coquillages, pullulent sur des étendues de territoire très restreintes, qu'un seul homme peut exploiter et conserver.

Un état de chose si peu répandu chez les sauvages modernes et qui n'exista jamais chez les peuples des temps primitifs, ne doit donc pas nous occuper lorsque nous traçons l'évolution de la propriété. Au moment où s'ouvre l'histoire, la seconde phase de cette évolution commençait. Partout les nations se dégageaient du communisme par tribu et arrivaient au communisme par famille. Ce dernier régime devait atteindre son apogée dans la Rome républicaine, avec la gens et son territoire inaliénable, sur lequel s'élevaient l'autel des dieux lares et le tombeau des ancêtres. Mais pendant toute l'antiquité, et même durant le moyen âge, le souvenir du communisme primitif planait encore. Au début de la féodalité, l'idée que toutes les terres appartenaient au chef de la nation et que les possesseurs de fiefs n'étaient que des usufruitiers, montre à quel point le régime de la propriété a toujours été indépendant de la forme du gouvernement.

[109]

Nous venons d'exposer d'une façon très brève les lois générales de l'évolution de la propriété. Cette institution est trop récente pour que

les formes anciennes aient complètement disparu, même chez les peuples civilisés. Le communisme par tribus, ou, ce qui revient



[Fig. 66.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



[Fig. 67.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



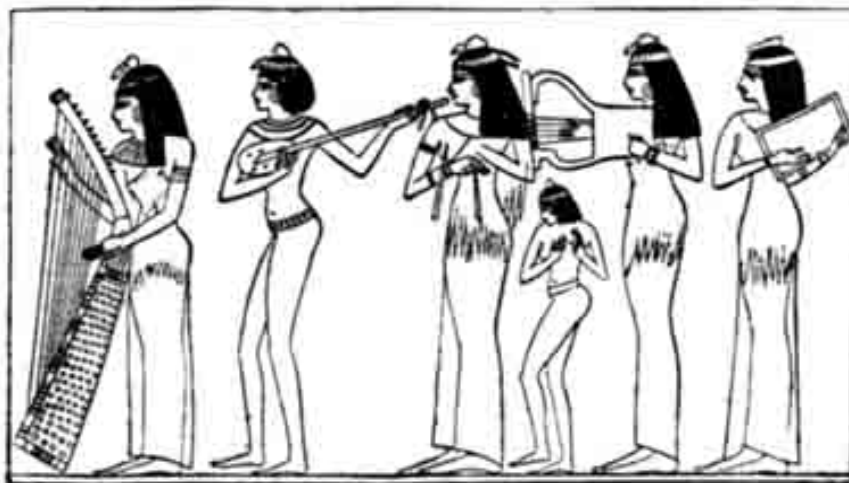
[Fig. 68.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



[Fig. 69.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



[Fig. 70.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



[Fig. 71.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



[Fig. 72.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)



[Fig. 73.](#) Danseurs égyptiens, joueurs et joueuses d'instruments. D'après Champollion et Wilkinson. (Peintures de Thèbes du quinzième siècle avant notre ère.)

[110]

à peu près au même, le communisme par villages, subsiste encore à Java, et dans une grande partie de l'Inde et de la Russie. Le communisme par familles persiste chez les Basques, et a laissé des traces jusqu'en Angleterre, dans la coutume du droit d'aînesse.

On voit aisément par ce qui précède que ce n'est pas un régime nouveau que celui auquel voudrait nous ramener le socialisme actuel. Le communisme complet constitue la plus primitive, et par conséquent la plus intérieure des formes de la propriété que l'humanité ait connue. Pour avoir des chances de le faire revivre, il faudrait d'abord faire disparaître tous les éléments de nos civilisations.

§ 2. DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Depuis ses débuts les plus humbles, l'industrie a exercé sur la marche de la civilisation et sur les conditions d'existence de l'homme une influence capitale. Plus elle s'est développée, plus elle a mené les sociétés tout en les servant. Son influence n'a cessé de croître à travers les siècles, jusqu'à dépasser aujourd'hui celle de tous les autres facteurs. La guerre, que l'histoire nous a montrée jusqu'ici comme élevant et renversant les empires au gré de ses caprices, n'est pas comparable dans ses conséquences à la toute-puissante industrie. C'est l'industrie qui a créé l'esclavage, et c'est elle aussi qui l'a fait cesser. C'est elle qui dirigera presque seule dans l'avenir les rivalités meurtrières des races humaines. Les luttes que verront les halles et les marchés dans l'avenir seront bien autrement terribles pour les vaincus et plus décisives pour les vainqueurs que celles qui ont ensanglanté les champs de bataille pendant toute la durée de l'histoire.

Il suffira de tracer à grands traits l'évolution de l'industrie pour montrer l'importance du rôle qu'elle a joué dans le développement des civilisations.

Les débuts de cette formidable puissance, qui devait asservir un jour le monde à ses lois, furent des plus humbles. L'homme fut pendant longtemps moins industriel que le castor, la fourmi, l'hirondelle

ou l'abeille. Puis il fit ses premiers pas ; il apprit à tailler des silex en les percutant et se façonna des armes et des instruments [111] grossiers. La chasse constituant sa principale ressource, les outils de mort furent ceux qu'il perfectionna les premiers.

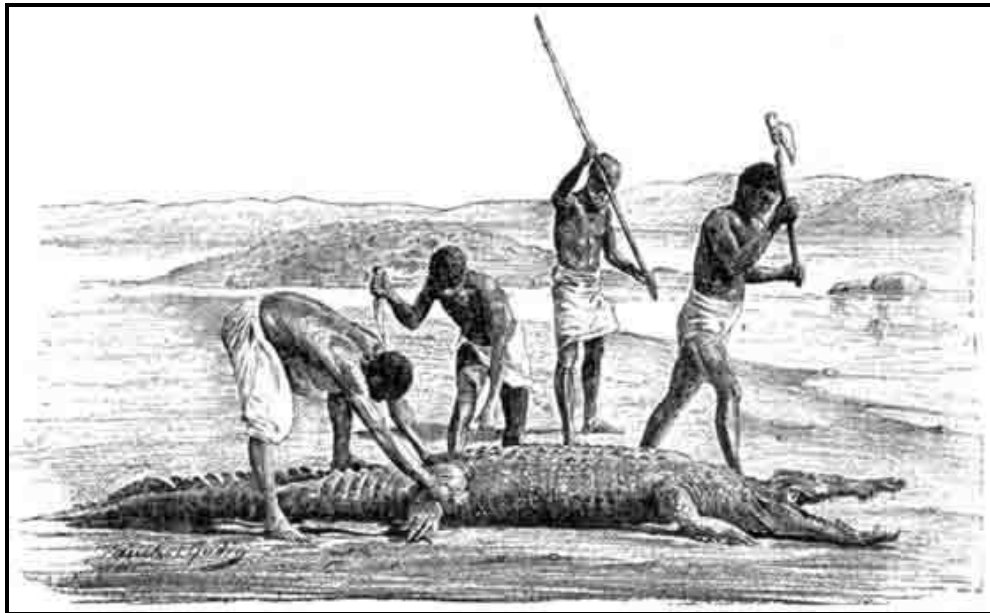
La massue, le javelot, l'épieu, puis l'arc et la fronde, furent bientôt fabriqués par lui. Ces deux derniers instruments de balistique élémentaire sont employés en Australie et même en Polynésie par des sauvages qui ne connaissent pas encore l'usage des métaux. Les armes défensives, les boucliers d'écorce, les cuirasses en peau, en bourre de coton, se rencontrent chez des peuples très primitifs.

Ainsi l'art de tuer, le plus nécessaire pour l'homme, fut naturellement le premier à être perfectionné. Il n'a jamais cessé d'exercer notre intelligence. Aujourd'hui il se maintient à la hauteur des autres découvertes et met en usage toutes les ressources de la science. Le niveau de la civilisation d'un peuple a toujours pu se mesurer au perfectionnement de son armement.

Après la fabrication d'armes grossières, capables d'accroître le pouvoir d'attaque et de défense des premiers hommes, la découverte la plus importante fut celle qui permit de se procurer du feu à volonté. L'utilité du feu est telle que nos pères adorèrent bientôt la puissance qu'ils venaient pourtant d'asservir. Le culte du feu est général chez la plupart des peuples primitifs. Nul ne l'a plus poétisé que les Aryens. Agni était pour eux le principe de toute vie. C'était lui qui, éclatant ou caché, circulait dans l'univers et animait toutes choses.

La découverte du feu fut l'origine de progrès industriels importants. Elle rendit plus facile la préparation des aliments, fit naître l'art de la poterie, et, beaucoup plus tard, le travail des métaux. Le bronze, puis le fer, devaient permettre à l'homme de conquérir le monde. Ce n'est que lorsque les métaux furent mis en œuvre que les civilisations purent progresser réellement. Toutes les matières, jadis travaillées avec tant de peine, se laissaient façonner sans résistance par le métal tout-puissant. L'arbre qu'il fallait des semaines pour abattre avec la hache de pierre, tombait en quelques heures sous les coups de la hache métallique ; le canot, creusé laborieusement autrefois pendant des mois avec les outils de silex, élargissait rapidement ses flancs sous le couteau tranchant de l'ouvrier. On ne peut donc s'étonner que, chez certaines peuplades [112] d'Afrique, le forgeron soit respecté comme

le prêtre, et que sa caste soit considérée comme une sorte d'aristocratie.



[Fig. 74.](#) Paysans égyptiens attaquant un crocodile sur les bords du Nil. D'après une photographie.

L'origine de tout progrès industriel sérieux a été la division du travail. Dès que les premières familles humaines s'agrégèrent en tribus, cette division s'imposa. Auparavant chacun avait fabriqué pour soi et pour sa famille ses armes grossières, ses vêtements, sa cabane, son canot. Une fois réunis, les hommes commencèrent à échanger les produits de leur industrie, et alors seulement la division du travail put naître.

La division du travail amena nécessairement le perfectionnement rapide des produits. Ceux qui fabriquaient sans cesse des objets semblables améliorèrent peu à peu la forme et la qualité de ces objets. L'habitude les y aida, puis l'hérédité, quand plus tard l'usage se répandit pour les fils d'adopter la profession de leurs pères.

Cette spécialisation des diverses branches de l'industrie n'a fait, avec le temps, que s'accroître de plus en plus ; non seulement chaque

ouvrier s'attachait à la fabrication d'un seul genre d'objets toujours plus restreint et déterminé, mais il en arriva à ne plus produire, qu'une partie d'un objet.

[113]



[Fig. 75.](#) Détails d'une fête égyptienne, 16 siècles avant notre ère. (Peinture d'un tombeau de Thèbes.) D'après Wilkinson.



[Fig. 76.](#) Détails d'une fête égyptienne, 16 siècles avant notre ère. (Peinture d'un tombeau de Thèbes.) D'après Wilkinson.

La spécialisation complète du travail, qui est devenue la loi des civilisations modernes, ne dépassa jamais certaines limites dans les civilisations antiques. Elle ne franchit pas le degré ou elle en est encore dans tout l'Orient. Bien supérieure généralement, au point de [114] vue artistique, à l'ouvrier européen, l'ouvrier de l'Orient, quoique n'employant que très peu d'instruments, est resté un véritable artiste. La division du travail n'intervient pas pour l'empêcher de fabriquer entièrement de sa main un objet quelconque ; c'est pourquoi cet objet possède toujours un cachet personnel que l'industrie moderne ne saurait lui donner. L'ouvrier n'a jamais été, en Orient, un simple manœuvre dont la vie se passe à percer un trou ou à laisser retomber un marteau, et dont l'intelligence s'affaisse bientôt devant l'accablante monotonie d'un travail automatique et toujours semblable.

Les premières civilisations, non plus que celles qui leur ont succédé en Orient jusqu'à nos jours, ne connurent guère les machines, ou du moins ne connurent que les machines les plus primitives. Tout était

accompli par le travail de l'homme et généralement par le travail des esclaves. L'esclavage fut la conséquence du premier progrès de l'industrie, et aucun perfectionnement important n'aurait été réalisé sans lui. Il n'y avait guère de progrès possibles aux âges où un seul homme devait tout faire par lui-même, être à la fois industriel, agriculteur et guerrier.

À l'époque où le travail manuel était le seul moyen dont disposait l'homme pour exécuter le moindre objet, il fallait un nombre immense de bras pour fabriquer tous les produits de nécessité ou de luxe : ces bras étaient naturellement ceux des milliers d'esclaves que fournissaient les guerres. Lorsqu'un conquérant prenait une ville ou une province, il s'empressait de la dépeupler pour remplir ses ateliers. Il n'y a pas longtemps d'ailleurs que ce système était pratiqué par les races blanches sur les côtes, de l'Afrique noire.

L'institution de l'esclavage se retrouve à la base de toutes les sociétés antiques. Le fait seul qu'il exista partout prouve à quel point il fut fatalement nécessaire. Cette fatalité inévitable aurait dû modérer un peu les flots de discours aussi indignés qu'inutiles prononcés contre l'esclavage par les avocats et les historiens. Il eût été plus sage de tâcher de comprendre les origines et les conséquences de cette institution. Un peu de réflexion eût vite montré que ce fut l'esclavage seul qui rendit possible les progrès industriels dont nous héritons aujourd'hui et que le premier effet de l'esclavage fut d'adoucir les guerres et d'empêcher les effroyables [115] exterminations dont elles étaient auparavant suivies. Les droits du maître sur l'esclave étant aussi étendus que celui du propriétaire sur son cheval, on ménageait un bon esclave, comme on ménage un beau cheval ; et, par simple raison d'intérêt, le maître devait beaucoup plus s'occuper du bien-être d'un ouvrier habile que plus d'un chef d'usine de nos jours. Lorsqu'un facteur aussi puissant que l'industrie établit un ordre de choses, toutes les déclamations humanitaires des rhéteurs n'y pourraient rien changer. L'industrie moderne prépare peut-être à l'homme des temps beaucoup plus durs que ceux de l'esclavage antique. La découverte de la houille, de la vapeur et de l'électricité, réduit de plus en plus l'ouvrier à un rôle purement automatique. Tous les hommes se valent sur ce terrain-là. Or il est sur la terre des centaines de millions d'individus, Hindous, Chinois, etc., qui n'ayant pas les besoins de nos ouvriers occidentaux et sa trouvant initiés par la rapidité et la régularité des communications au travail de

nos manufactures, les supplanteront aisément devant les métiers. Qu'arrivera-t-il alors que ces races travailleuses et sobres pourront, grâce à leurs richesses houillères et à nos machines, inonder nos marchés de produits fabriqués à des prix vingt fois moins élevés qu'en Europe ?

Une forme d'évolution industrielle peu supérieure à l'esclavage fut le servage. Nous le rencontrerons dans certaines sociétés antiques, et nous y verrons même parfois succéder la phase plus élevée encore qui correspond à nos corporations du moyen âge. Le mécanisme de ces dernières peut servir de type. Une grande perfection était exigée dans le travail de chacun ; avant que l'apprenti passât compagnon, puis maître, il fallait qu'il eût fait ses preuves, qu'il eût produit son *chef-d'œuvre* et qu'il eût donné des années de travail. Chaque corporation était puissamment organisée, jalouse de ses privilèges, exclusive, exigeant beaucoup de ses membres, et fournissant ainsi des produits toujours plus achevés et plus beaux. Les marchés étaient restreints, les communications très lentes, les débouchés sûrs, la concurrence étrangère facile à repousser. Ces corporations, de même jadis que celles des Phéniciens, finissaient par acquérir une grande influence ; elles armaient des vaisseaux, fondaient des villes et des colonies, et, comme les drapiers des Pays-Bas luttant victorieusement contre Charles-Quint, devenaient [116] de véritables puissances. L'industrie, qui de l'homme libre avait fait un esclave, arriva dans bien des pays à faire de cet esclave un véritable souverain. Devant le pouvoir despotique et indiscuté de l'épée, elle avait créé la puissance plus irrésistible du travail.

Ces formes diverses d'évolution de l'industrie n'appartiennent qu'à la petite industrie, la seule qu'aient connue les sociétés antiques. La grande industrie moderne a créé une forme d'évolution nouvelle constituée par l'étroite spécialisation du travail et par la substitution de la machine à l'ouvrier.

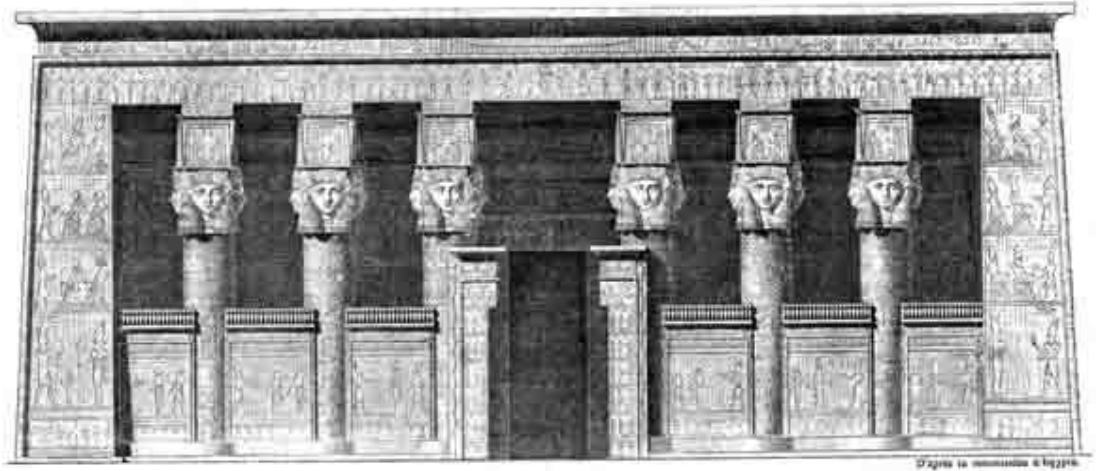
Mais nous n'avons pas à nous écarter ici des sociétés anciennes. Si nous avons à faire l'histoire de l'industrie, nous montrerions aisément qu'elle fut un des plus puissants facteurs de l'évolution des sociétés modernes. Les révolutions et les guerres ne sont bien souvent que des épisodes de sa transformation, tout comme les tremblements de terre, qui étonnent et effraient l'imagination, ne sont que des épisodes insi-

gnifiants du lent travail d'évolution qui transforme peu à peu notre planète.

Ce rôle capital, bien qu'effacé, de l'industrie dans l'histoire, peu d'historiens et d'hommes politiques l'ont compris, et lorsque, pour renouveler l'édifice vieilli du gouvernement et des classes, et donner aux hommes des institutions libres, les législateurs de notre grande Révolution cherchaient des modèles dans l'antiquité classique, ils tombaient dans l'erreur la plus naïve qui puisse faire sourire un penseur. Leur République accessible à tous ne ressemblait guère à ces aristocratiques républiques des premiers temps de l'histoire, où un nombre bien restreint de privilégiés portaient le nom de citoyens, tandis que des foules infinies d'esclaves, qui soutenaient pourtant ces sociétés par leur travail, n'étaient même pas comptés comme des hommes.

Cette œuvre gigantesque, qui du monde antique a fait le monde moderne, et que presque seule l'industrie a accomplie, n'est rien encore auprès des prodiges que nous voyons la même force sociale opérer sous nos yeux depuis quelques années, et auprès de ceux que, grâce aux découvertes de la science, elle est destinée à accomplir encore. La vapeur est une niveleuse autrement puissante que la guillotine ; et, auprès des transformations sociales dues à l'évolu

[117]



[Fig. 77.](#) Restitution de la façade du temple de Dendérah. D'après la commission d'Égypte.

Commencé sous Ptolémée XI, soixante ans avant Jésus-Christ, ce temple fut terminé seulement sous Tibère et décoré sous Néron. C'est donc un des monuments les plus modernes de l'Égypte. Il est couvert d'une profusion de tableaux et de bas-reliefs. Le temple était dédié à Hathor, mère du Soleil, déesse de la beauté, de la résurrection et de l'amour. Cette planche représente la façade du temple restaurée. J'ai donné dans une figure précédente, page 28, son état actuel, et page 120, une restitution de l'intérieur du temple.

[118]

tion de l'industrie, les résultats des batailles les plus meurtrières, des révolutions les plus sanglantes, peuvent être considérés comme véritablement bien faibles.

Je n'ai pas à rechercher ici, je le répète, quels seront les effets produits par la marche toujours plus rapide de l'industrie. Il nous a suffi de rapprocher en quelques mots son action actuelle de son point de départ, afin d'appeler l'intérêt du lecteur sur l'importance du moteur tout-puissant qui a créé les civilisations, les a transformées et continue à les transformer encore.

§ 3. NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES GOUVERNEMENTS

Les institutions politiques ne doivent pas être considérées, dans l'histoire de l'évolution des sociétés humaines, comme des causes, mais bien comme des effets. Elles sont l'expression de l'état de civilisation d'un peuple et évoluent avec lui. Le régime politique d'une nation indique seulement ses conditions d'existence et quelles sont les phases gouvernementales qu'elle a déjà traversées.

Cette vérité, qui paraîtra sans doute bien élémentaire un jour, commence à peine à être entrevue aujourd'hui. Nous ne sommes pas encore dégagés de la vieille erreur, si chère à tous les révolutionnaires, d'après laquelle un peuple peut choisir à son gré les institutions qui lui paraissent théoriquement les meilleures, et voit sa destinée changer suivant que telle ou telle institution a été adoptée par lui. On s'imagine volontiers encore que les constitutions se fabriquent en un jour et peuvent être imposées par la persuasion ou par la force, et que, pour civiliser un peuple inférieur, il n'y a qu'à lui appliquer en bloc les lois qui réussissent le mieux chez les peuples supérieurs. Lycurgue et Solon créant des codes de toutes pièces sont encore des modèles que citent les livres classiques. Et pourtant si ces grands législateurs firent œuvre durable, ce fut uniquement parce qu'ils se bornèrent à condenser des coutumes que l'habitude et la religion avaient fixées dans les âmes et qui n'étaient que l'expression des besoins du peuple qu'elles devaient régir. « Je n'ai pas donné aux Athéniens les meilleures [119] lois qu'on puisse imaginer, disait Solon, mais celles qui leur convenaient le mieux. »

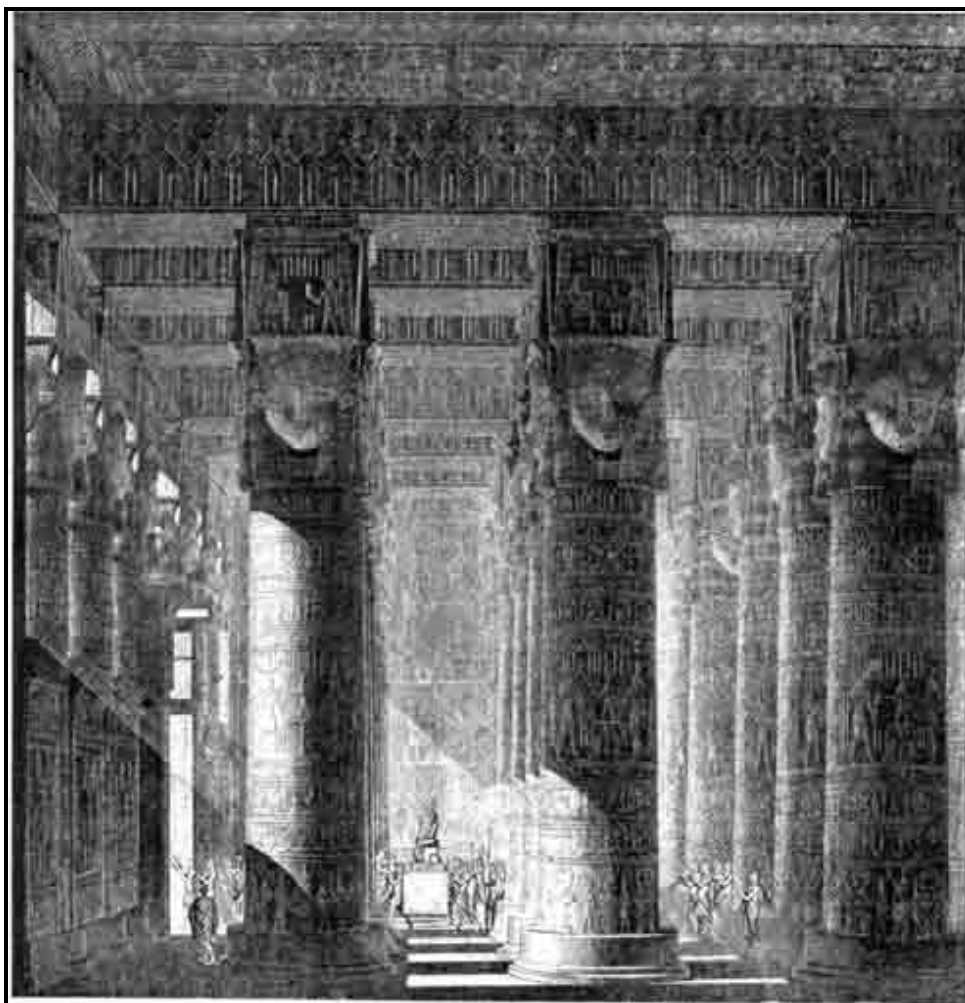
L'étude des civilisations qui se sont succédé dans l'histoire nous montrera aisément à quel point les institutions politiques sont l'expression des besoins des peuples. Retrouvant toujours les mêmes institutions chez des nations arrivées à des phases d'évolution semblables, nous en concluons nécessairement que les races chez lesquelles on les rencontre les subissent comme d'inévitables nécessités, mais ne les choisissent pas. Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire, d'un peuple qui ait brusquement changé ses institutions. C'est leur nom seul qu'il a

transformé quelquefois, à la suite de révolutions sanglantes ou de violentes conquêtes. Les changements qu'a pu imposer le plus despote des conquérants n'ont jamais été durables qu'à la condition d'avoir été très faibles. Il en a toujours été ainsi dans les temps anciens, et il en est encore de même dans les temps modernes. La Corse, attachée aux pieds de la France comme un boulet, et qui, malgré son préfet, ses magistrats, son code et ses gendarmes, reste gouvernée par ses bandits, conserve ses clans et toute son organisation du moyen âge ; l'Irlande à demi brisée, mais nullement changée sous la main de fer de l'Angleterre ; les peuples inférieurs auxquels nous essayons vainement, comme aux Arabes de l'Algérie, d'imposer nos lois, sont des exemples de l'impossibilité de changer les institutions, ou, ce qui revient au même, de modifier la constitution mentale d'un peuple.

Une étude attentive de l'histoire des nations montre aisément que chacune a passé par des phases générales de constitution politique comme elle a passé par des phases religieuses ou industrielles, et qu'elle n'a jamais fabriqué aucune de ses institutions de toutes pièces. Les règles qui conviennent à un peuple ne sauraient convenir à un autre. Elles n'ont qu'une valeur toute relative. La tyrannie fat une chose excellente à certaines époques, et la liberté fut également excellente à d'autres.

Ce sont, les nécessités d'existence et de milieu, d'une part ; et, d'autre part, les sentiments et les idées héréditaires d'un peuple, et par conséquent son passé, qui font naître son organisation politique. Celle-ci se moule entièrement sur sa constitution mentale. Il ne [120] peut pas plus la choisir qu'il ne peut choisir les sentiments et les idées qu'il apporte en naissant. Les institutions d'un peuple ne peuvent changer qu'avec les changements de ses conditions d'existence. En vain tenterait-on de lui imposer d'autres lois que celles auxquelles le soumet son passé. Jamais il ne se les assimilera, puisqu'il est impossible de lui apporter en même temps, avec ces lois, qui sont des effets, toutes les causes qui les ont fait naître.

Ces principes généraux étant posés, nous allons tracer d'une



[Fig. 78.](#) Restitution du portique du temple de Dendérah. Commission d'Égypte.



[Fig. 79.](#) Soldats égyptiens faisant l'exercice devant une forteresse.

Cette restitution, faite pour cet ouvrage par M. Rochegrosse, a été obtenue en réunissant dans un même cadre des peintures empruntées aux tombes royales de Thèbes. Les costumes, les armes et les mouvements des soldats indiqués par les peintures originales ont été scrupuleusement respectés.

[122]

façon sommaire comment sont nés et se sont développés les gouvernements au sein des premières civilisations.

L'influence du milieu est certainement une de celles qu'il faut placer au premier rang. Nous en montrerons l'importance dans un chapitre spécial. Nous ferons voir que certains milieux impliquent certaines institutions et n'en impliquent pas d'autres ; que, par exemple, les peuples qui vivent dans les steppes sont forcément nomades, ont nécessairement un gouvernement central très faible et une autorité paternelle très forte, qu'ils sont pliés sous le joug de traditions rigides, et sont à ce point envahisseurs que l'on peut dire qu'ils ont peuplé le monde ; alors que les peuples qui vivent de chasse sur les sols forestiers possèdent un gouvernement despotique central très dur et une autorité paternelle très faible, ne connaissent guère de traditions et n'ont jamais eu aucune tendance à envahir le monde. Mais ce sont là des cas particuliers que nous ne voulons pas étudier maintenant. Notre but actuel est de montrer comment les institutions fondamentales de gouvernement qu'on rencontre à peu près chez tous les peuples se sont développées.

Les plus anciennes ébauches de gouvernement sont nées de la nécessité où se trouvèrent les premières familles humaines de s'associer pour se défendre contre leurs ennemis. Au début de son existence, tout était crainte pour l'espèce humaine et risque permanent de destruction. La première inspiration qui vint à nos sauvages ancêtres, en face de la cruauté des bêtes féroces et des attaques de leurs propres semblables, fut naturellement de se réunir en groupes et de créer une première force avec quelques-unes de leurs faibles unités rassemblées. Nous avons vu dans un précédent chapitre ce qu'étaient ces associations, qui mériteraient plutôt le nom de troupes que celui de sociétés. Mais il ne sert à rien d'être plusieurs, si l'on n'agit pas par une impulsion commune ; et d'où viendra l'impulsion, sinon d'un chef, qui tout naturellement devait être le plus sage, le plus fort ou le plus adroit de la bande. Les singes ne vivent pas autrement ; ils forment de petits groupes, dont chacun est dirigé par un mâle robuste. Cette première ébauche d'État et de gouvernement se retrouve même dans l'espèce humaine, chez les Patagons, les Néo-Zélandais et les Australiens. Les petites sociétés chez ces derniers ne comptent pas plus de vingt à

[123] trente individus sous un seul chef, y compris les femmes et les enfants.

Ce qui prouve à quel point ces associations et ce pouvoir d'un seul naquirent des nécessités de se défendre contre l'ennemi, ou d'attaquer des rivaux afin de leur arracher des aliments trop rares, c'est que, chez certains peuples primitifs, l'organisation par groupes sous un même commandement n'existe que pendant la guerre et se dissout en temps de paix. Les Tasmaniens n'avaient des chefs que temporairement ; chaque petite horde choisissait son capitaine avant d'entreprendre une expédition ; après la victoire ou la défaite, il redevenait l'égal de tous.

Les peuples qui ne connaissent pas la guerre ne peuvent acquérir la notion de l'autorité d'un seul. Les Esquimaux, vivant en petites communautés paisibles, ne sont pas arrivés à l'idée d'un roi. Ils furent stupéfaits lorsqu'ils purent constater la discipline qui existait à bord des vaisseaux européens, et lorsqu'ils virent une vingtaine de robustes matelots se précipiter en tous sens au premier commandement d'un seul officier.

La guerre n'est pas, comme nous le verrons plus loin, la seule cause qui donna naissance aux primitifs gouvernements ; mais quand c'est elle qui les produit, elle donne toujours le pouvoir à un seul. Dès leurs premières luttes, les hommes apprirent quelle force immense est créée par la discipline, force infiniment supérieure à celle du nombre. Combien de petits groupes humains, déchirés par leurs passions sauvages, durent s'éteindre et disparaître, faute de cette discipline si essentielle ! La nécessité de l'obéissance à une volonté, à une idée unique, s'impose en face du danger, même aux natures les plus rebelles. De cruelles expériences apprirent la soumission aux premiers hommes, et la leur inculquèrent parfois jusqu'à l'exagération. Les effrayants despotismes exercés encore de nos jours par les rois africains en sont une preuve. Nous avons vu que la crainte avait engendré les dieux ; nous pouvons dire aussi que le plus souvent elle a créé les rois. Lorsque les deux idées se mêlèrent, lorsque les premiers conducteurs d'hommes eurent l'habileté de donner à leurs lois une sanction divine, leur puissance ne connut plus de bornes, et le caprice d'un seul put se jouer de la vie de milliers de ses semblables devenus ses adorateurs.

[124]

Ainsi, la guerre est, on peut le dire, la mère de toutes les monarchies absolues. Elle seule peut conduire à remettre le pouvoir entre les mains d'un seul.

C'était le danger public qui, à Rome, avait fait imaginer la dictature ; aussitôt ce danger passé, Cincinnatus retournait à sa charrue. Dans les pays les plus épris de liberté, c'est la guerre qui fait surgir les tyrans, et ces tyrans ont commencé généralement par être les protecteurs et les défenseurs de la patrie. Un ennemi puissant et qu'on redoute fait naître le césarisme chez ses voisins.

D'une manière générale, toutes les nations que leur situation géographique force à rester belliqueuses ont conservé la monarchie absolue comme système de gouvernement. De vastes États, ouverts aux invasions, exposés aux révoltes intérieures, seront des autocraties, comme on en a tant vu et comme on en voit encore en Orient. Au contraire, des pays restreints, protégés par des montagnes, formeront plutôt de petites républiques libres, telles que celles de la Grèce dans les temps anciens et la Suisse dans les temps modernes. Les nomades, qui n'ont pas de territoire à défendre, ne connaissent pas le despotisme ; les Turcomans nomades s'indignent à la seule idée d'obéir à un chef.

Immédiatement après la guerre, il faut placer l'industrie comme un des plus puissants facteurs ayant déterminé, sinon la naissance, du moins la forme des gouvernements. Les premières richesses qu'elle créa et les premières inégalités qui en furent la conséquence, firent naître le pouvoir aussi rapidement que les premiers combats.

Aussitôt que l'outillage de l'homme fut un peu perfectionné, l'industrie se développa au sein des communautés primitives. Les artisans, les agriculteurs habiles créèrent plus d'objets qu'il n'en fallait pour leurs besoins ; ils les échangeaient, les vendirent, et acquirent ainsi des richesses. Les riches formèrent bientôt une sorte de caste ; et comme ils avaient à protéger leurs biens contre la masse pauvre et avide, ils constituèrent des règles, des lois, en un mot, un gouvernement. Ce gouvernement, né de l'industrie, ne pouvait être absolument de même essence que celui qu'avait créé la guerre. Chez les peuples industriels, le pouvoir est toujours moins concentré que chez les peuples guerriers. La richesse coloniale [125] de Tyr faisait de ses marchands des princes, comme dit Isaïe, et bien que Tyr, comme les autres cités de la Phénicie, ait eu des rois, les marchands et les arma-

teurs étaient tout-puissants dans la cité. L'oligarchie de la commerçante Venise, la république des Pays-Bas, peuvent être également citées comme types des gouvernements créés par l'industrie.



[Fig. 80.](#) Buste trouvé au Ramesseum. (XV^e siècle avant notre ère.) D'après Ebers.

Les gouvernements d'origine industrielle engendrent nécessairement des institutions fort différentes de celles qu'on observe dans les monarchies parement guerrières. Le souverain d'une autocratie militaire n'a pas de rivaux au sein de la nation ; celui d'un [126] gouvernement industriel a pour rivaux, comme à Tyr, que nous citons plus

haut, les membres d'une aristocratie commerçante. Il est donc fatalement conduit à s'appuyer sur le peuple plus ou moins opprimé par la caste aristocratique.

Nous avons fait remarquer plus haut que les pays qui ne connaissent pas la guerre ne connaissent pas non plus l'autorité royale ; ceux qui ignorent l'industrie ignorent également ce que c'est qu'un gouvernement régulier. Tels sont les Fuégiens de l'Amérique du Sud, les Bushmen d'Afrique, et même les Hottentots. Pourtant ces derniers, peuples pasteurs, connaissent une sorte d'aristocratie que l'on pourrait appeler l'aristocratie du bétail ; celui qui a beaucoup de troupeaux jouit d'une certaine influence. En cas de guerre, ces peuples se donnent un chef temporaire, qui perd toute autorité en temps de paix.

La guerre et l'industrie, telles furent donc les deux principales sources de tout gouvernement, et leur évolution détermine à travers les âges l'évolution des institutions politiques. Mais il en est encore une troisième, les croyances religieuses, dont l'action, bien que peut-être plus tardive que celle des deux premières, n'en fut pas moins très considérable.

Puisqu'il a été admis par tous les peuples de l'antiquité sans exception que des puissances surnaturelles et redoutables dirigent les destinées des hommes, il était naturel de suivre les conseils du prêtre qui connaissait leurs volontés, interprétait leurs oracles et savait les apaiser par des prières. Il était naturel aussi que le souverain s'efforçât de donner à ses ordres la sanction divine et s'alliât avec le clergé, qui la dispensait. Souvent les deux pouvoirs se confondirent. En général, ils surent demeurer étroitement unis. Tous les premiers rois cherchèrent à donner une base divine à leur autorité. Les Pharaons d'Égypte étaient adorés après leur mort. Romulus et Rémus étaient fils du dieu Mars. Numa prenait conseil de la nymphe Égérie. Nos rois de France se faisaient oindre de la sainte ampoule et invoquaient pour leur dynastie le droit divin. En Chine, l'empereur est le « Fils du Soleil » ; au Japon, le mikado est le représentant des dieux ; le roi de Siam reçoit de ses sujets des honneurs divins ; on lui parle en se roulant dans la poussière et on recueille ses crachats dans des coupes d'or.

[127]

Si de telles superstitions se sont perpétuées jusqu'à nos jours, et chez des peuples civilisés, on conçoit aisément combien elles devaient

être puissantes chez des races tout à fait barbares. Nous pouvons en juger par le despotisme sans frein qu'exercent les rois nègres de l'Afrique, dont tous sont plus ou moins divinisés aux yeux de leurs peuples. L'hérédité, la tradition, ont fortifié l'obéissance servile qu'on leur rend sans même la discuter. Ils torturent leurs sujets par pure distraction, ou dans le but de bien affirmer que leur bon plaisir seul fait loi, sans que nul y trouve à redire.

Chez tous les anciens peuples, la volonté des dieux se retrouve à la base des gouvernements, et donne aux lois cette rigidité, cette fixité, qui semblait devoir s'opposer à tout progrès, mais qui a cédé, cependant, aux transformations lentes que subissent jour à jour les conditions de la vie.

Chez les peuples dont cet ouvrage décrira les civilisations, nous verrons dominer une théocratie toute-puissante. Les Égyptiens recevaient leurs lois de la caste sacerdotale ; les rois mêmes étaient jugés par elle après leur mort. Les Hébreux se croyaient conduits directement par Jéhovah, dont Moïse, Josué, les juges et même plus tard les rois, n'étaient que les interprètes et les représentants. Chez les antiques Aryas, les prêtres jouissaient d'une très grande influence, et les Védas parlent des présents que doivent leur offrir les puissants de la terre s'ils veulent voir prospérer leurs entreprises.

Plus tard, au sein des hautes civilisations grecque et romaine, il n'en fut pas autrement. La loi civile et la loi religieuse y étaient étroitement confondues dans un joug unique, qui pesait de la façon la plus lourde sur chaque citoyen. L'individu y était sacrifié à l'État, c'est-à-dire à la communauté, et ne jouissait d'aucune liberté particulière. Les dieux de la cité se dressaient menaçants, réclamant toujours une obéissance et un dévouement aveugles. Rien n'était entrepris sans consulter leurs oracles ; les nier constituait un crime de trahison envers la nation, et le peuple se soulevait tout entier contre le sceptique, s'appelât-il Socrate.

Après avoir montré que les institutions politiques d'un peuple sont principalement créées par la guerre et l'industrie, puis fixées [128] par les lois religieuses, il nous resterait à montrer - si cette tâche ne devait nous entraîner trop loin - l'évolution de ces institutions à travers le monde et à décrire les transformations qu'elles ont subies. Nous devons nous borner ici à en indiquer les lignes générales à grands traits.

Ces transformations correspondent exactement aux transformations que subirent - surtout par suite du développement de l'industrie - les conditions de l'existence humaine. Mais nulle part ces changements nécessaires ne se sont produits sans difficulté ni sans lutte - lutte qui est l'essence même de la vie des sociétés - entre les instincts progressifs, et les instincts conservateurs.



[Fig. 81.](#) Le Nil près d'Assouan. D'après une photographie.

Les peuples ne continuent à vivre qu'à la condition de respecter leurs traditions, et ils ne progressent qu'à la condition de savoir se dégager à temps du joug de ces traditions quand elles sont devenues inutiles ou nuisibles. La solution de ce problème, dont les deux faces semblent au premier abord contradictoires, est une des [129] plus difficiles qu'il puisse y avoir à résoudre. L'histoire est jonchée des débris des nations qui ont disparu, parce qu'elles n'ont pas su y parvenir. En étudiant dans une autre partie de cet ouvrage les

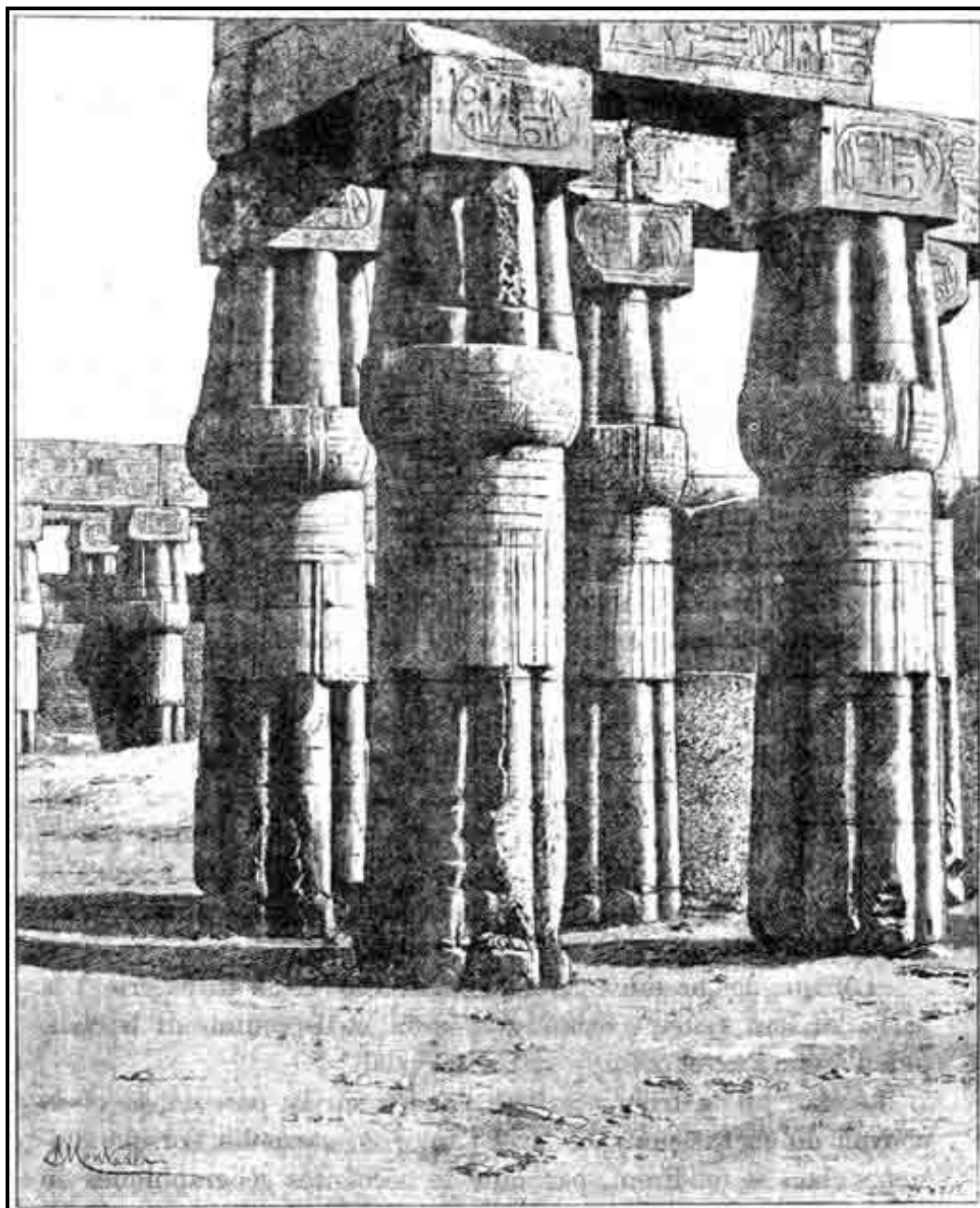


Fig. 82. Thèbes. Colonnes du temple de Louqsor. La façade de ce temple, construit quinze siècles avant notre ère par Sésostris, est donnée dans une autre partie de cet ouvrage. D'après une photographie.

[130]

divers facteurs de la civilisation, nous verrons quel rôle immense joue dans la vie d'un peuple le degré de son aptitude à varier. Trop faible, elle l'empêche de réaliser aucun progrès et le condamne à disparaître devant ceux qui savent progresser ; trop grande, elle lui fait perdre toute cohésion et le condamne encore à périr.

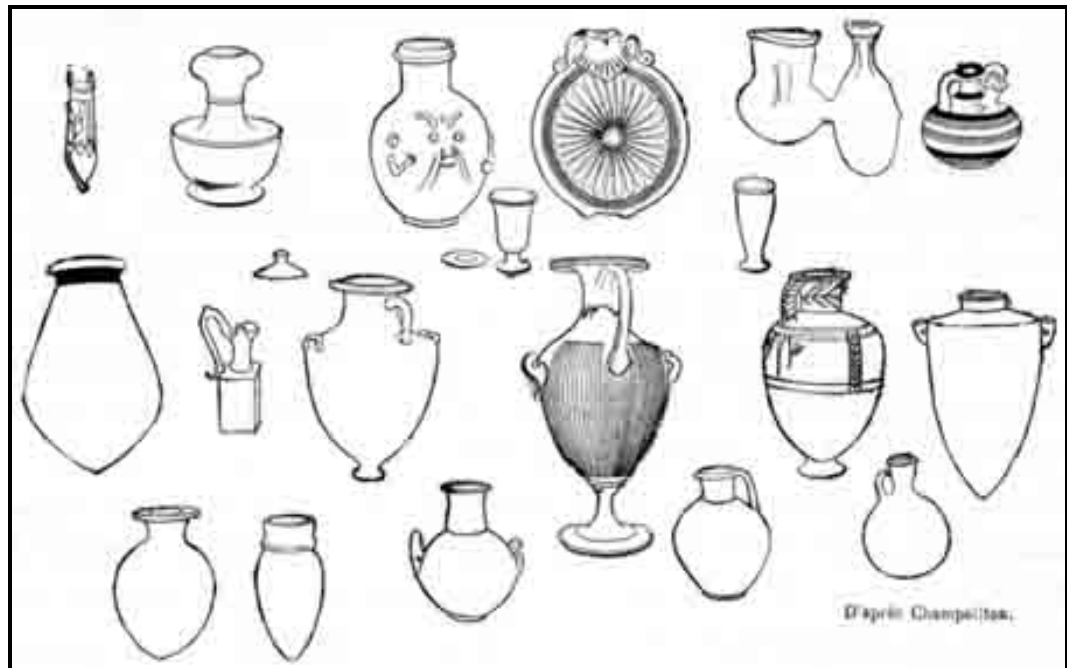
Dans toutes les premières civilisations, le rôle des gouvernements paraît avoir été plus considérable qu'il ne le devint dans les sociétés plus avancées, et cependant il fut, en réalité, beaucoup moindre. Chez les nations primitives, l'intervention de l'État dans les affaires des citoyens était presque nulle. Il ne pouvait songer, comme dans les sociétés modernes, à envahir les moindres détails de l'existence des particuliers. Son influence se réduisait le plus souvent au commandement militaire pour les peuples guerriers, à un arbitrage pacifique pour les peuples agricoles ou pasteurs. L'État ne s'occupait que peu ou pas des intérêts privés, qui étaient abandonnés aux familles. L'idée que la société pût avoir à intervenir pour punir des crimes n'intéressant que, des individus, apparaît très tard dans l'histoire. La notion qui se présente le plus naturellement à l'esprit est que la personne lésée ou sa famille ont seules intérêt à venger le tort subi. La peine du talion, base du droit biblique, appliquée par l'offense ou par ses parents, se retrouve en tout droit primitif. Il n'y avait guère que les offenses intéressant toute la tribu ou les dieux de la tribu qui fussent punies par la communauté. Cette phase primitive de gouvernement a subsisté chez tous les peuples sauvages au sein desquels l'industrie ne s'est pas développée.

Lorsque nos premiers ancêtres passèrent de la sauvagerie à la barbarie, leur système social se modifia, et ils connurent le clan, puis l'esclavage, et enfin le système féodal.

Le clan fut la tribu régulière, fondée sur la parenté, et où le pouvoir du chef se confondit avec l'autorité paternelle. Lorsque plusieurs clans se fondirent, par suite de nécessités géographiques ou d'associations guerrières, on vit apparaître la nation, qui, dès qu'elle fût fondée, eut des esclaves et s'organisa suivant le système féodal.

En effet, les guerres, elles aussi, avaient changé. Ce n'étaient plus des compétitions de tribu à tribu, vidées par un combat après [131] lequel on exterminait les prisonniers, pour les offrir aux dieux ou pour les manger. C'étaient des entreprises considérables, où toute une race

se ruait sur une contrée riche et prospère, s'en emparait et s'y établissait. Les vainqueurs, maîtres d'une vaste terre et d'une immense population de vaincus, n'eurent qu'une idée et qu'une occupation : garder le produit de cette terre en la faisant cultiver aux hommes soumis par l'épée, et la conquête fut organisée militairement. On vit subsister dans l'ordre social la hiérarchie militaire avec les grades de général en chef, d'officier, de sous-officier et de soldat, correspondant désormais aux titres de rois, de suzerain, de vassal et d'arrière-vassal. On n'extermina plus la population vaincue ; elle était devenue trop utile par la naissance de l'industrie. C'était elle qui devait travailler pour ses maîtres, dans les champs, dans les ateliers, donnant ainsi aux vainqueurs des loisirs qu'ils pouvaient employer, soit à combattre, soit à perfectionner leur intelligence et leurs arts. Les vaincus furent des esclaves, comme les hilotes de Laconie, ou des serfs, comme nos paysans du moyen âge.



[Fig. 83.](#) Vases égyptiens de diverses époques. D'après Champollion.

L'esclavage et le système féodal, tout barbares qu'ils nous semblent, constituèrent clone un progrès énorme sur l'antique sauvagerie. Comme type de gouvernement, c'est pourtant bien [132] élémentaire.

Tous les citoyens libres encore participaient à l'exercice du pouvoir, en ce sens que chaque propriétaire était maître absolu sur ses terres, et que ses querelles avec ses voisins se vidaient le plus souvent l'épée à la main et sans intervention de l'État. Ce système devait durer presque jusqu'à nos jours. Il ne put disparaître que lorsque la grande industrie eut amené des conditions d'existence toutes nouvelles, qui firent craquer peu à peu les vieilles coutumes et anéantirent graduellement jusqu'à leurs dernières traces.

Les phases diverses de gouvernement que nous avons bien sommairement indiquées dans les pages qui précèdent, nous les retrouvons, suivant les lieux et les âges, dans les grandes civilisations de l'ancien Orient. Nous rencontrerons, par exemple, le gouvernement primitif égalitaire, pastoral, sans autre autorité que celle du père de famille, chez les Juifs, au temps d'Abraham ; la monarchie absolue et guerrière chez les Assyriens ; une oligarchie de marchands chez les Phéniciens ; un régime aristocratique et féodal chez les Égyptiens. Mais toujours ces formes diverses seront analogues chez tous les peuples arrivés à la même phase de développement. Elles sont les manifestations de l'âme et des besoins de chaque race, dans son enfance, sa jeunesse et son âge mûr.

Voir la suite...

**Livre deuxième :
COMMENT LES PEUPLES S'ÉLÈVENT
À LA CIVILISATION**